AVASCOPE
Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
de TotalEnergies
Bulletin de Liaison

EDITORIAL (rédigé le **2 octobre 2025**) **n° 96 – Octobre 2025**

EN PANNE DE TRANSITION ECOLOGIQUE ?

La question se pose légitimement, tant les remises en cause et les coups de frein à la transition écologique se multiplient ; alors que les alarmes s'amplifient.

Ainsi en France, la Cour des comptes publie son premier rapport sur la transition écologique, déclarant que *la dégradation continue et avérée de notre environnement appelle une action urgente pour en limiter les impacts.* Malgré les efforts et progrès sensibles observés jusqu'en 2023, *les données 2024 indiquent que ces efforts ne sont désormais plus suffisants pour remplir les engagements climatiques de la France* (soit 55 % de réduction d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050).

La Cour des comptes souligne que *le coût de la transition, bien inférieur à celui de l'inaction, va croître avec le retard pris dans la conduite des transformations* et rappelle qu'en 2024, les *dérèglements environnementaux ont entraîné, selon les estimations produites par les grands réassureurs mondiaux, des coûts économiques directs évalués autour de 300 Md€, un chiffre en progression constante depuis 2015 ... En France, un scénario du statu quo des politiques menées face au dérèglement climatique entraînerait une perte de 11,4 points de PIB à l'horizon 2050.*

Le rapport quinquennal de l'AEE (Agence européenne de l'environnement) publié ce 29 septembre est aussi alarmant.

L'objectif de l'accord de Paris d'un réchauffement limité à 1,5°C d'ici 2100, par rapport à l'époque préindustrielle, semble désormais irréaliste. Nous en serions déjà à 1,4°C. La limite de 1,5°C a été définie par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU), comme celle dont le franchissement pourrait provoquer des changements climatiques bien plus graves ; ce que semble confirmer les phénomènes extrêmes de plus en plus souvent observés.

L'usage des énergies fossiles a permis le développement industriel mais contribue au réchauffement climatique par l'émission de GES (Gaz à Effet de Serre), qu'il convient de limiter. La Chine, devenue l'usine du monde, est le premier émetteur de GES, suivie des USA. Dans le cadre de l'accord de Paris, signé par 195 parties - dont l'Union européenne -, chaque partie doit présenter tous les 5 ans, son objectif de réduction des émissions de GES ou *Contribution déterminée au niveau national* (CDN - NDC en anglais). La synthèse de ces CDN se fera à la COP30 de Belém au Brésil à mi-novembre 2025.

Lors de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies (22-29 septembre 2025) et de son *Sommet climat* du 24 septembre, de très nombreux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre l'action contre le réchauffement climatique ; la Chine prévoit une réduction de 7 à 10 % de ses GES d'ici à 2035 par rapport à son pic (qui n'est pas encore connu), tandis que Donald Trump - qui a retiré à nouveau les USA de l'Accord de Paris - qualifie le concept de réchauffement climatique de *plus grande arnaque jamais menée contre le monde* et ne se sent aucunement lié par la NDC déposée par les États-Unis de Biden en décembre 2024.

L'Union européenne, quant à elle, peine à s'entendre sur son plan climat pour la prochaine COP. Son *Pacte vert* (ou *Green deal*) présenté en décembre 2019, engage les États membres à réduire les émissions de GES d'au moins 55 % par rapport à 1990 et à une neutralité climatique à l'horizon 2050 (contre 2060 pour la Chine et 2070 pour l'Inde). Certaines dispositions du pacte, relatives à l'alimentation, l'automobile, la biodiversité, la déforestation, ... sont à présent revues à la baisse pour protéger les intérêts commerciaux de l'Union européenne.

Au niveau mondial, le problème reste celui de la croissance incessante de la consommation d'énergie, à un rythme en valeur absolue supérieur à celui des énergies renouvelables. En 2024, selon l'AIE, la consommation d'énergie a augmenté de 2,2 % (moyenne de 1,3 %/an entre 2013 et 2023) et cette augmentation a été satisfaite à 54 % par les énergies fossiles (28 % gaz naturel, 15 % charbon, 11 % pétrole), à 38 % par les énergies renouvelables et à 8 % par le nucléaire. Le pic de consommation des énergies fossiles ne sera pas atteint tant que les renouvelables et le nucléaire ne satisferont pas l'augmentation annuelle de la demande en énergie ; d'où l'importance d'agir sur cette demande et d'encourager la sobriété énergétique.

Bernard BUTORI, Président de l'AVAS

QUELQUES EVENEMENTS IMPORTANTS OU SIGNIFICATIFS CONCERNANT TOTALENERGIES DEPUIS JUILLET 2025

Sans vouloir être exhaustif et afin d'éclairer le lecteur sur les évolutions de TotalEnergies, nous avons sélectionné, ci-après, ***quelques-uns des événements importants ou significatifs de ces évolutions, qui ont marqué la vie de notre société depuis juillet 2025*** *et qui ont pu faire l'objet de communications par TotalEnergies.*

Juillet 2025 : Au Portugal, TotalEnergies cède 50% d'un portefeuille d'actifs renouvelables

Conformément à son modèle d'affaires dans les énergies renouvelables, **TotalEnergies** annonce la finalisation de la **vente** de **50 %** d'un **portefeuille** de **604 MW** d'**actifs éoliens**, **solaires** et **hydroélectriques** au **Portugal** au consortium composé de MM Capital Partners 2 Co., Ltd., Daiwa Energy & Infrastructure Co. Ltd., et Mizuho Leasing Co., Ltd. pour une considération de **178,5 M€** équivalant à une valeur d'entreprise de 550 M€.

À la suite de cette transaction, **TotalEnergies** conservera une **participation** de **50 %** et restera **opérateur** des actifs. En outre, à l'issue de l'expiration des tarifs régulés dont ils bénéficient, la production de ces actifs, d'un âge moyen de 16 ans, sera achetée par TotalEnergies qui en assurera la commercialisation.

Nous nous réjouissons de ce partenariat au Portugal, pays dans lequel TotalEnergies compte poursuivre son développement dans les renouvelables. Conformément à notre stratégie, cette transaction nous permet d'optimiser notre allocation de capital dans nos activités d'électricité intégrée et contribue à améliorer la rentabilité du secteur, a déclaré **Olivier Jouny**, directeur Renouvelables chez TotalEnergies.

Juillet 2025 : Aux Caraïbes, TotalEnergies étend son partenariat avec AES du GNL aux énergies renouvelables

TotalEnergies annonce l'acquisition de **50 %** de participation dans le **portefeuille solaire**, **éolien** et de **stockage par batterie** (**BESS**) d'**AES** Dominicana Renewables Energy en **République dominicaine**.

Cette transaction fait suite à l'acquisition par **TotalEnergies** en **2024** d'une participation de **30 %** dans les **actifs solaires** et **BESS** d'**AES** actuellement en construction à **Porto Rico**.

L'ensemble de ces portefeuilles représente une capacité de production renouvelable et de stockage de plus de **1,5 GW** dans les **Caraïbes**.

Ces transactions s'inscrivent dans la stratégie multi-énergies de TotalEnergies dans une **région** où la Compagnie joue un **rôle clef** dans la chaîne de valeur du **gaz naturel liquéfié** (GNL).

Le portefeuille renouvelable d'**AES** en **République dominicaine** comprend plus de **1 GW de projets éoliens, solaires et de stockage par batterie**, dont 410 MW déjà opérationnels ou en construction. L'électricité produite est commercialisée dans le cadre de contrats d'achat à long terme (PPA). Ce portefeuille comprend aussi plus de 500 MW de capacités solaires et éoliennes en développement, ainsi que des projets BESS, qui seront intégrés aux parcs solaires afin de pallier l'intermittence de leur production et d'améliorer la stabilité du réseau.

Cette acquisition permet à TotalEnergies d'étendre son activité dans les renouvelables en République dominicaine, où la Compagnie dispose déjà d'un **réseau de 184 stations-service** en partie solarisées, d'un réseau de **distribution de gaz naturel**, et d'une **centrale solaire** de **103 MW** en construction.

Le portefeuille renouvelable d'**AES** à **Porto Rico** représente une capacité de **485 MW de projets solaires et de stockage par batterie** en construction, dont 200 MW de projets solaires adossés à un contrat PPA et 285 MW/1 140 MWh de projets BESS.

TotalEnergies poursuit le déploiement de sa stratégie multi-énergies sur l'île, où la Compagnie est déjà active dans les secteurs des carburants, des lubrifiants et de l'aviation et où elle opère un réseau d'environ **200 stations-service** entre Porto Rico et l'île de Saint-Thomas.

Juillet 2025 : En France, TotalEnergies est leader de la recharge haute puissance sur autoroutes

TotalEnergies est classé **leader** de la **recharge haute puissance** sur le **réseau autoroutier français**, tant en nombre de points de recharge qu'en puissance installée, selon la dernière **étude** publiée par **Gireve**, plateforme d'interopérabilité européenne.

TotalEnergies y représente aujourd'hui **23 %** des **points de recharge** déployés et opérés sur autoroutes.

100 % des stations d'autoroutes de TotalEnergies sont équipées de bornes haute puissance

Le réseau autoroutier est incontournable pour accompagner la mobilité électrique sur les longues distances. À ce jour, TotalEnergies opère plus de **1 800 points de recharge haute puissance** installés sur **265 stations-service sur autoroutes et voies rapides**, tous alimentés par une électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.

Cette technologie permet aux automobilistes de récupérer jusqu'à **100 km d'autonomie en seulement 6 minutes** et de recharger **80 % de la batterie en environ 20 minutes**, selon le modèle de véhicule. Elle permet de délivrer aux véhicules compatibles une puissance de recharge allant jusqu'à 300 kW.

Juillet 2025 : Data & Digital : TotalEnergies et Emerson signent un partenariat stratégique pour accroître la valeur des données industrielles

TotalEnergies et la division *Aspen Technology* d'**Emerson** annoncent une **collaboration stratégique** visant à déployer des technologies numériques avancées pour la **collecte**, en **continu** et en **temps réel**, des **données** issues des **sites industriels** de TotalEnergies. L'**objectif** : exploiter la valeur des données industrielles pour améliorer la prise de décision, notamment via l'usage de l'intelligence artificielle et ainsi optimiser les performances opérationnelles, énergétiques et environnementales des sites industriels de TotalEnergies dans le monde, afin de fournir une énergie toujours plus fiable et plus durable.

Exploiter les données en temps réel…

Dans le cadre de ce partenariat, TotalEnergies déploiera à grande échelle la solution *AspenTech Inmation*™ d'Emerson sur ses sites industriels à travers le monde. Cette plateforme collectera et centralisera, en continu et en temps réel, des millions de points de données issus des installations de la Compagnie tout en garantissant un accès unifié et sécurisé à l'information.

Cette infrastructure numérique intègrera également d'autres solutions de contrôle avancé d'Emerson. Elle offrira ensuite à TotalEnergies la possibilité de déployer des cas d'usage en intelligence artificielle (IA).

…pour améliorer la performance industrielle

Ce déploiement s'étendra sur deux ans et permettra in fine à TotalEnergies de tirer plus de valeur de ses données en :

- Accélérant la détection d'anomalies et dérives de performance,
- Optimisant la consommation énergétique,
- Renforçant la sécurité des opérations,
- Ou encore en accélérant l'intégration de l'IA dans les processus industriels.

« Chez TotalEnergies, le numérique est un levier clé de notre transformation vers un avenir énergétique plus durable et plus efficient. Notre collaboration avec Emerson illustre la façon dont les technologies avancées telles que Inmation nous aident à optimiser nos opérations, à réduire nos émissions et à créer de la valeur à long terme. Cette collaboration témoigne de notre volonté de faire de la data et du digital des facteurs différenciants en faveur de l'excellence industrielle de nos actifs industriels » a déclaré **Namita Shah**, directrice générale OneTech chez TotalEnergies**.**

Juillet 2025 : Aux Etats-Unis, TotalEnergies poursuit ses investissements en gestion forestière durable pour préserver des puits de carbone

TotalEnergies a conclu un **accord** avec **NativState**, développeur de projets de carbone forestiers basé dans l'Arkansas (États-Unis), afin de préserver les forêts de la conversion des terres et de l'exploitation intensive.

Cette transaction porte sur **13 projets de gestion forestière améliorée** (*Improved Forest Management*, IFM) situés dans les **quatre États américains** d'Arkansas, Louisiane, Mississippi et Tennessee. Couvrant une superficie d'environ **100 000 hectares**, ces projets sont répartis entre plus de 280 propriétaires

individuels privés. Le programme géré par NativState offre à ces propriétaires une source de revenus durable et alternative à l'exploitation forestière intensive, pratique répandue dans cette région, tout en restaurant les écosystèmes forestiers, leur capacité de conservation et de séquestration de carbone.

Cet investissement permettra de soutenir des pratiques sylvicoles durables pour identifier et préserver les forêts à haute valeur de conservation, améliorer la gestion des zones proches des cours d'eau ainsi que la biodiversité et protéger les corridors biologiques. Il apportera également des bénéfices sociaux aux propriétaires (formation à la gestion forestière et soutien technique) ainsi que financiers en leur donnant accès au marché volontaire du carbone.

Les crédits-carbone générés par le projet seront certifiés par l'ACR, registre internationalement reconnu, et acquis par TotalEnergies. Après avoir donné la **priorité** à l'**évitement** et à la **réduction** des **émissions**, la Compagnie utilisera ces **crédits** à partir de **2030** pour la **compensation** volontaire d'une partie de ses **émissions résiduelles** directes de scope 1 et 2.

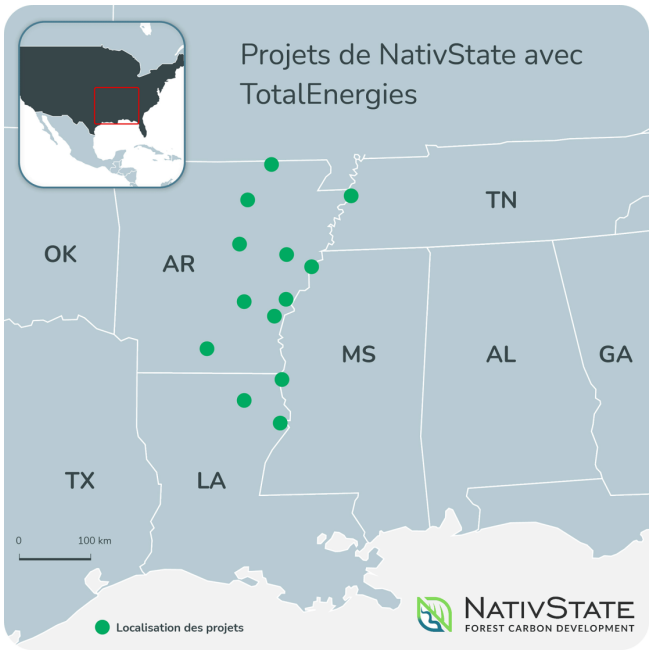

Juillet 2025 : TotalEnergies et CMA CGM lancent une coentreprise pour le soutage de GNL afin d'accélérer la décarbonation du secteur maritime

TotalEnergies et le Groupe **CMA CGM**, ont conclu un **accord** pour créer une **coentreprise** logistique à **parts égales** (50/50) visant à développer et exploiter une solution de **soutage de GNL**n dans le port de **Rotterdam**, aux Pays-Bas. Ce partenariat stratégique reflète l'ambition commune des deux compagnies françaises de contribuer, ensemble, à l'accélération de la transition énergétique dans le secteur maritime.

Dans le cadre de cette **coentreprise** logistique, un **nouveau navire de soutage** de **GNL**, d'une capacité de **20 000 m³**, sera positionné et **opéré conjointement** à **Rotterdam** d'ici la fin de l'année **2028**.

TotalEnergies et CMA CGM fourniront ainsi un **service logistique complet**, allant du ravitaillement au sein du terminal « *Gate* » de Rotterdam, jusqu'au soutage de GNL **à une vaste gamme de navires** opérant dans la **région ARA** (Amsterdam-Rotterdam-Anvers) qu'il s'agisse de navires du Groupe CMA CGM ou d'autres compagnies.

La coentreprise **s'appuiera sur** les **actifs logistiques** existants de **TotalEnergies** dans la région ARA, où le navire avitailleur ***Gas Agility*** d'une capacité de 18 600 m³, est **en service depuis 2020** (voir AVASCOPE n° 82, p. 3). En intégrant le futur navire de soutage de la coentreprise au dispositif existant du *Gas Agility*, le partenariat entend générer des synergies, améliorer la flexibilité des livraisons et renforcer l'efficacité des opérations dans toute la région.

Afin de soutenir l'**objectif de CMA CGM** d'être **Net Zero Carbon** à l'horizon **2050** et de garantir l'approvisionnement en GNL de sa flotte *dual-fuel*, qui comptera **123 navires** dès **2029**, **TotalEnergies** fournira jusqu'à **360 000 tonnes de GNL par an** à CMA CGM à compter de **2028** jusqu'en **2040**.

« *Nous nous réjouissons de contribuer, aux côtés d'un partenaire tel que CMA CGM, au développement de la chaîne logistique du GNL maritime dans l'un des premiers hubs portuaires européens. Le GNL est aujourd'hui la solution la plus mûre et immédiatement disponible pour réduire l'empreinte environnementale du transport maritime. Ce partenariat stratégique renforce non seulement notre position d'acteur majeur du soutage de GNL, mais illustre également l'engagement commun de deux entreprises françaises à soutenir activement la transition énergétique,* » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Juillet 2025 : En Angola, démarrage des projets offshore BEGONIA et CLOV Phase 3

TotalEnergies annonce le démarrage de la production de BEGONIA et CLOV Phase 3.

Ces projets offshore (voir AVASCOPE n° 87 p. 6) tirent parti des capacités disponibles des FPSO (unités flottantes de production, stockage et déchargement) PAZFLOR et CLOV, avec un coût marginal faible et une intensité carbone réduite. Ils représentent une production combinée de 60 000 b/j

Le raccordement de ces deux projets permet de développer des réserves supplémentaires tout en tirant parti de la capacité disponible des FPSO existants,

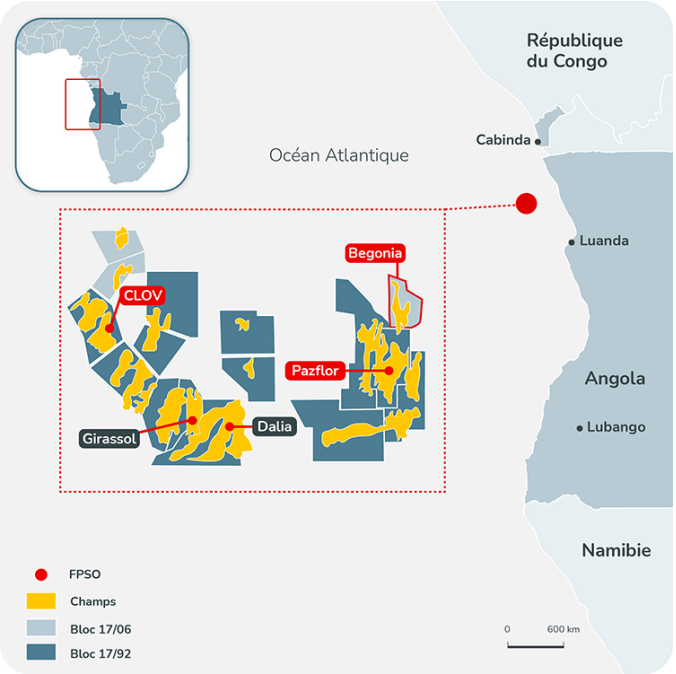

Juillet 2025 : TotalEnergies annonce ses résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2025 et maintient un acompte sur dividende en hausse

Après la **flambée des prix de l'énergie** de **2022** suivie de **résultats record** pour TotalEnergies, la **phase de consolidation** s'est poursuivie au 2ème trimestre 2025 ; avec des baisses plus ou moins importantes selon les secteurs d'activité.

Ainsi, **TotalEnergies annonce un résultat net ajusté de 3,6 G$ au 2ème trimestre 2025**, en baisse de **23 %** par rapport à celui du 2ème trimestre 2024 (4,7 G$) et de 15 % par rapport au 1er trimestre 2025 (4,2 G$).

Le résultat du **1er semestre 2025** est de **7,8 G$** (-21 %).

Rapporté à une action, le résultat net ajusté est de **1,57 $** (soit **1,38 €**) au **2ème trimestre 2025**, en baisse de 20 % par rapport au 2ème trimestre 2024 (1,98 $, soit 1,84 €) et de **3,41 $** (soit **3,12 €**) au **1er semestre 2025**, en baisse de 18 % par rapport au 1er semestre 2024 (4,14 $, soit 3,83 €). Sur la période, il est à noter une baisse du dollar versus l'euro (0,88 € en valeur moyenne au 2ème trimestre 2025 contre 0,95 € au 1er trimestre 2025).

Pour le 2ème trimestre 2025, ces résultats proviennent pour l'essentiel de :

- l'**Exploration-Production** qui affiche au second trimestre un **résultat opérationnel net ajusté de 2 G$** (contre 2,5 G$ au 1er trimestre) et un cash-flow de 3,8 G$, dans un contexte de prix du pétrole en baisse : 68 $/b en moyenne sur le trimestre, contre 84 $ il y a un an) ; mais des prix du gaz en hausse sensible.

- et de **l'Aval**, qui réalise un **résultat opérationnel net ajusté** de **0,8 G$** et un cash-flow de 1,5 G$ (contre respectivement 1,0 G$ et 1,8 G$ au 2ème trimestre 2024) reflétant ainsi la baisse des marges de raffinage.

Le secteur **Integrated LNG** affiche un **cash-flow** de **1,2 G$** (identique à celui du 2ème trimestre 2024). Le **résultat opérationnel net** s'établit à **1 G$**, (contre 1,15 G$ au 2ème trimestre 2024) en lien avec la baisse des prix et des ventes de GNL

En lien avec la croissance de l'activité, le **résultat opérationnel net ajusté** du secteur **Integrated Power** est en progrès : **574 M$** contre 502 M$ il y a un an ; tandis que le **cash-flow** régresse : **562 M$** contre 623 M$ au 2ème trimestre 2024.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration réuni le 23 juillet 2025 a décidé la **distribution** d'un **2ème acompte trimestriel** sur dividende au titre de **2025** d'un montant de **0,85 € par action**, identique au premier acompte 2025 et **en hausse de 7,6 %** par rapport aux acomptes versés au titre de l'exercice **2024**.

Cet acompte de 0,85 € **sera détaché le 31 décembre 2025 et payable le 5 janvier 2026**.

Le Conseil d'administration a également autorisé des **rachats d'actions** jusqu'à 2G$ au 3° trimestre 2025.

Juillet 2025 : Calendriers indicatifs du dividende au titre des exercices 2025 et 2026

Le **Conseil d'administration**, réuni le 23 juillet 2025, a décidé, sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2025, l'affectation du résultat et la mise en distribution du solde du dividende, de **modifier le calendrier** indicatif de **détachement** et de **paiement** des 2ème et 3ème acomptes et du solde du dividende relatif à l'**exercice 2025** comme suit :

Nature du coupon	Dates de détachement	Dates de paiement
1er acompte	1er octobre 2025	3 octobre 2025
2ème acompte	31 décembre 2025	5 janvier2026
3ème acompte	31 mars 2026	2 avril 2026
Solde	30 juin 2026	2 juillet 2026

En outre, le **Conseil d'administration** a décidé, sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, l'affectation du résultat et la mise en distribution du solde du dividende, le **calendrier** de

détachement et de **paiement** des acomptes et du solde relatifs à l'**exercice 2026** :

Nature du coupon	Dates de détachement	Dates de paiement
1er acompte	30 septembre 2026	2 octobre 2026
2ème acompte	31 décembre 2026	5 janvier 2027
3ème acompte	31 mars 2027	2 avril 2027
Solde	30 juin 2027	2 juillet 2027

Ces calendriers indicatifs concernent les dates de détachement et de paiement relatives aux actions admises aux négociations sur Euronext.

Août 2025 : En Argentine, TotalEnergies cède sa participation dans deux blocs non conventionnels de Vaca Muerta

TotalEnergies annonce que sa filiale **Total Austral** a signé un **accord** avec la société **YPF SA** pour la **cession** de sa **participation opérée de 45 %** dans **deux blocs** d'huile et de gaz **non conventionnels** : Rincon La Ceniza et La Escalonada. Le montant de la transaction s'élève à **500 M$**, correspondant à une valorisation d'environ 10 000 $/acre.

Situées dans la formation de **Vaca Muerta**, dans le bassin de Neuquen, les concessions (51 000 acres nets) sont en phase « pilote » de développement.

Les partenaires de Total Austral dans ces blocs sont Gas y Petroleo de Neuquen (10 %) et O&G Developments LTD S.A (45 %), détenu par Shell.

« *La vente de Rincon La Ceniza et La Escalonada s'inscrit dans notre stratégie de gestion active du portefeuille. TotalEnergies reste pleinement engagée en Argentine, où elle opère un vaste domaine de 183 000 acres nets dans la Vaca Muerta après la cession de ces deux blocs qui représentaient environ 20 % de notre superficie nette dans cette formation. La Compagnie produit du gaz et des condensats à partir des blocs opérés d'Aguada Pichana Este et San Roque, avec une production combinée d'environ 50 000 bep/j en 2024 en part TotalEnergies. Cette transaction nous permet de valoriser une partie de notre portefeuille tout en concentrant nos efforts sur le développement de nos actifs clés dans le bassin de Neuquén ainsi que dans l'offshore en Terre de Feu* » a déclaré **Javier Rielo**, directeur Amériques de l'Exploration-Production de TotalEnergies.

Août 2025 : En Norvège, premier stockage de CO_2 dans Northern Lights

TotalEnergies et ses partenaires **Equinor** et **Shell** annoncent que les **premiers volumes de CO_2** ont été **transportés** avec succès **par navire** depuis l'usine de ciment de Heidelberg Materials à Brevik (Norvège) jusque dans les **installations de Northern Lights** à Øygarden. Ils ont ensuite été **injectés à 2 600 mètres** sous le fond marin, dans les infrastructures de stockage situées au large de la côte ouest de la Norvège.

Northern Lights est le premier projet commercial de transport et de stockage de CO_2 au monde.
La **première phase** du projet, d'une capacité de **1,5 Mt CO_2/an**, a été **entièrement réservée** par des clients en Norvège et en Europe continentale.
La décision finale d'investissement de la **seconde phase**, annoncée en mars 2025 (voir AVASCOPE n° 95, p. 5), doit porter la capacité du projet à plus de **5 Mt CO_2/an** à partir de **2028**

Le développement des services de **transport** et de **stockage du CO_2** est l'un des leviers nécessaires à la réduction des émissions pour l'industrie européenne. **Northern Lights** dispose d'une **base solide de clients**, avec déjà cinq industriels: Hafslund Celsio et Heidelberg Materials (Norvège), Yara (Pays-Bas), Ørsted (Danemark) et Stockholm Exergi (Suède).

« Le démarrage des opérations de Northern Lights propulse le secteur du CCS dans une nouvelle phase en Europe. Cette industrie devient désormais une réalité, en proposant aux secteurs pour lesquels la réduction des émissions est la plus difficile une solution crédible et tangible pour réduire leurs émissions de CO_2 » a déclaré **Arnaud Le Foll**, directeur New Business – Neutralité Carbone de TotalEnergies.

Septembre 2025 : En République du Congo, un nouveau permis d'exploration pour TotalEnergies

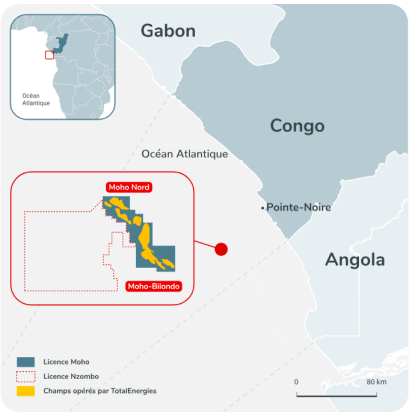

TotalEnergies (50 %, opérateur), conjointement avec ses partenaires QatarEnergy (35 %) et la compagnie nationale SNPC (15 %), a été attributaire du **permis** d'exploration de **Nzombo** en République du Congo.

Situé à une centaine de kilomètres de la côte de Pointe-Noire, le permis Nzombo couvre une superficie d'environ 1 000 kilomètres carrés à proximité des installations de production du permis de Moho, opérées par TotalEnergies EP Congo. Le programme de travail comprend un puits d'exploration, dont le début des opérations de forage est prévu avant la fin de l'année 2025.

Septembre 2025 : Au Nigeria, TotalEnergies se voit attribuer deux permis d'exploration offshore

TotalEnergies (80 %, opérateur), en partenariat avec South Atlantic Petroleum (20 %), a signé un contrat de partage de production (*production sharing contract*, PSC) pour les **permis d'exploration PPL 2000** et **PPL 2001**, situés au large du Nigeria et remportés dans le cadre de l'Appel d'Offres 2024 organisé par la *Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission*.

Septembre 2025 : En Corée du Sud, TotalEnergies fournira 1 Mt/an de GNL à KOGAS pendant 10 ans

TotalEnergies et **KOGAS**, la compagnie nationale sud-coréenne de gaz naturel, annoncent la signature d'un accord *(Heads of Agreement - HoA)* pour la livraison annuelle en Corée du Sud de 1 million de tonnes de GNL pendant 10 ans, **à partir de fin 2027.**

Attribué à TotalEnergies par KOGAS à l'issue d'un appel d'offres international, ce contrat porte à **3 Mt par an** à partir de **2028** le volume de GNL fourni par TotalEnergies à KOGAS, actuellement 1er importateur mondial de GNL. Ces volumes additionnels de GNL alimenteront ensuite les industriels, entreprises et ménages coréens. Ils proviendront du portefeuille mondial de TotalEnergies, notamment de sa production et de ses contrats d'achat de GNL aux États-Unis.

Septembre 2025 : Aux États-Unis, TotalEnergies prend la Décision Finale d'Investissement avec ses partenaires pour le Train 4 de Rio Grande LNG, avec une participation directe de 10 % et un contrat d'enlèvement de 1,5 Mt de GNL

TotalEnergies a signé des accords avec **NextDecade** pour prendre une participation de **10 %** dans la coentreprise développant le **Train 4** du projet Rio Grande LNG (RGLNG), une usine de gaz naturel liquéfié située dans le sud du Texas. En plus des 10 % détenus directement, **TotalEnergies** détiendra indirectement près de 7 % dans ce Train 4 en tant qu'**actionnaire** à hauteur de **17,1 % de NextDecade.**

Parallèlement, TotalEnergies, NextDecade (40 %) et leurs partenaires Global Infrastructure Partners (GIP, 36,9 %), GIC (7,9 %) et Mubadala (5,2 %) ont pris la **Décision Finale d'Investissement** (FID) pour le développement du Train 4.

Ce **quatrième train**, d'une capacité d'environ **6 Mt/an** portera la **capacité totale de l'usine** à environ **24 Mt/an** lorsqu'il sera mis en service en **2030**. Le coût global du projet sera financé à environ 40 % par des fonds propres et 60 % par de la dette.

« *Nous nous réjouissons de la décision finale d'investissement du Train 4 de RGLNG. Ce projet, dont nous prélèverons 1,5 Mt/an, renforce notre capacité d'exportation de GNL depuis les États-Unis* » a déclaré **Stéphane Michel**, Président de Gas, Renewables & Power chez TotalEnergies**.**
« *Il permet à TotalEnergies d'accéder à un GNL compétitif grâce à ses faibles coûts de production. Le GNL issu de ce quatrième train portera notre capacité d'exportation de GNL aux États-Unis à plus de 16 Mt/an d'ici 2030, consolidant ainsi notre part de marché mondiale de 10 %.* »

TotalEnergies avait déjà signé un contrat de vente et d'achat (SPA) avec NextDecade pour prélever 1,5 Mt/Man pendant 20 ans de gaz naturel liquéfié issu du futur Train 4 (voir AVASCOPE n° 95, p. 6 et 7).

TotalEnergies détient actuellement 16,7 % de la Phase 1 de Rio Grande LNG, qui comprend trois trains de liquéfaction en construction dans le sud du Texas, dont la mise en service est prévue en 2027, et à partir desquels TotalEnergies prélèvera 5,4 Mt/an (voir AVASCOPE n° 90, p. 4 et 5).

Septembre 2025 : En Irak, TotalEnergies lance la construction des 2 derniers grands volets du GGIP

En **avril 2023** (voir AVASCOPE 89, p. 7), le **gouvernement irakien** et **TotalEnergies confirmaient** l'ensemble des termes du ***Development & Production Contract*** signé en **2021** (voir AVASCOPE n° 84, p. 10 et 11) sur le **projet GGIP** (*Gas Growth Integrated Project*).

Le projet **GGIP** vise à mettre en valeur le **développement des ressources naturelles du pays** et améliorer la **fourniture d'électricité**.

Ce **projet 4-en-1** comprend la **récupération du gaz actuellement torché sur trois champs pétroliers** du sud du pays afin d'alimenter des centrales électriques, le **redéveloppement du champ pétrolier de Ratawi**, la construction d'une **centrale solaire d'une capacité de 1 GWac** (1,25 :GWc) et d'une **usine de traitement d'eau de mer.**

En **septembre 2025**, dans le **cadre du projet GGIP**, **TotalEnergies** (**45 %**, **opérateur**) et ses partenaires **Basra Oil Company** (30 %) et **QatarEnergy** (25 %) lancent les travaux de **construction** des 2 derniers grands volets du GGIP : **l'usine de traitement d'eau de mer** ainsi que **la phase 2 du redéveloppement du champ pétrolier de Ratawi.**

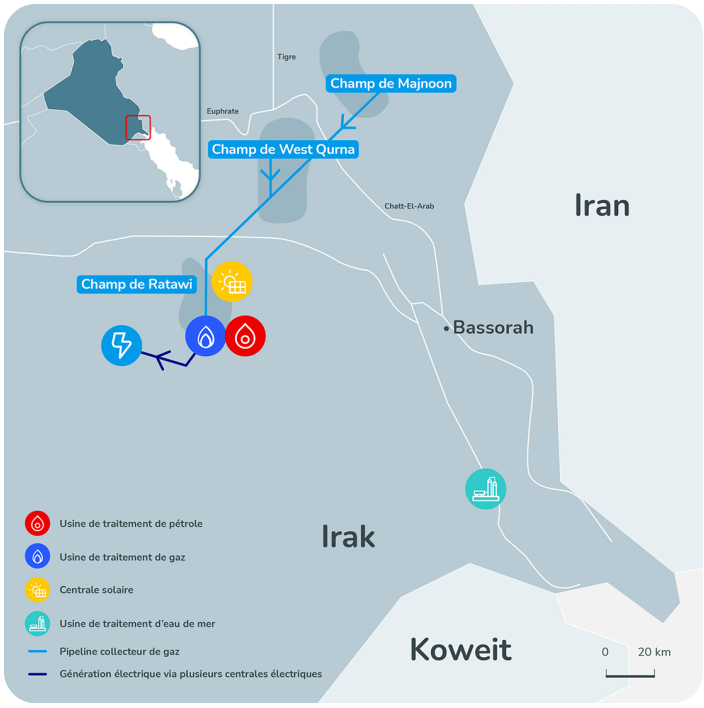

L'usine de traitement d'eau de mer, infrastructure clé pour préserver les ressources en eau du pays, sera construite sur la côte, à proximité de la ville d'Um Qasr. Elle traitera et transportera 5 millions de barils d'eau de mer par jour vers les principaux champs pétroliers du sud de l'Irak.

L'eau de mer traitée remplacera l'eau douce actuellement prélevée dans le Tigre, l'Euphrate et les aquifères pour maintenir la pression des champs pétroliers. Le projet contribuera ainsi à réduire la situation de stress hydrique dans la région et devrait libérer jusqu'à 250 000 m^3 d'eau douce par jour pour l'irrigation et les besoins de l'agriculture locale.

Le redéveloppement du champ de Ratawi a été lancé en septembre **2023**.

La **phase 1** vise à augmenter la production jusqu'à **120 000 b/j** et devrait entrer en production d'ici début **2026**.

La réalisation de la **phase 2** (développement complet) permettra de porter la production à **210 000 b/j** à compter de **2028**, **sans aucun torchage de routine.**

Les 160 Mpc/j de gaz associés à cette production seront intégralement valorisés, grâce à une **usine de traitement de gaz** d'une capacité de 300 Mpc/j, dont la construction a débuté début 2025 (voir AVASCOPE 94, p. 10). Cette unité valorisera aussi le gaz jusqu'à présent torché de deux autres champs du sud de l'Irak et alimentera des **centrales électriques** d'une capacité de production d'environ **1,5 GW**, permettant d'alimenter en électricité 1,5 million de foyers irakiens. Une première unité de traitement de 50 Mpc/j démarrera début 2026, en parallèle de la mise en production de la phase 1 de Ratawi.

« *Nous nous réjouissons d'annoncer l'attribution des deux derniers contrats du Gas Growth Integrated Project en particulier l'usine de traitement d'eau de mer, attendue de longue date par l'industrie pétrolière en Irak. En moins de deux ans après l'entrée en vigueur du GGIP en août 2023, TotalEnergies et ses partenaires ont pleinement tenu leurs engagements envers le peuple irakien en lançant l'ensemble des projets inclus dans ce programme multi-énergies, véritable vitrine de la stratégie de transition de TotalEnergies. Ces projets contribueront de manière significative à l'économie irakienne et mobiliseront durant la phase de construction 7 000 travailleurs irakiens* » a déclaré **Patrick Pouyanné**,

Septembre 2025 : Au Libéria, TotalEnergies obtient quatre permis d'exploration offshore

TotalEnergies a signé **quatre contrats de partage de production** (*Production Sharing Contract*, PSC) pour les blocs d'exploration LB-6, LB-11, LB-17 et LB-29, situés au large du Libéria et remportés à l'issue du *2024 Direct Negotiation Licensing Round* organisé par la *Liberia Petroleum Regulatory Agency*.

Les **blocs LB-6, LB-11, LB-17 et LB-29** couvrent une superficie d'environ 12 700 kilomètres carrés dans le

sud du bassin du Libéria. Le programme de travail comprend l'acquisition d'une campagne sismique 3D.

TotalEnergies se réjouit de participer à la reprise des activités d'exploration au large du Libéria, a déclaré **Kevin McLachlan,** directeur Exploration de TotalEnergies. *L'entrée dans ces blocs est en ligne avec notre stratégie de diversification du portefeuille d'exploration vers de nouveaux bassins pétroliers à fort potentiel. Ces zones offrent des perspectives importantes pour des découvertes de grande ampleur, susceptibles de conduire à des développements à bas coûts et à faibles émissions, en tirant parti de l'expertise reconnue de la Compagnie dans les opérations en eaux profondes.*

Septembre 2025 : En France, TotalEnergies est choisi par l'Etat en tant qu'opérateur du plus grand projet d'énergie renouvelable du pays

Le **Ministère** chargé de l'Industrie et de l'Energie a désigné comme **lauréat** de l'appel d'offres **Centre Manche 2** le consortium de **TotalEnergies** et **RWE** pour concevoir, développer, construire et exploiter un **parc éolien en mer** d'une puissance de **1,5 GW**, au large de la **Normandie**.

Il s'agit du plus grand projet renouvelable jamais développé en France

Situé à plus de 40 km des côtes normandes, il s'agira du plus grand projet d'énergie renouvelable jamais développé en France. Une fois construit, il produira environ **6 TWh/an** et alimentera en électricité verte l'équivalent de plus de **1 million de foyers français**. La production sera vendue au prix compétitif de **66€/MWh** issu de l'appel d'offres.

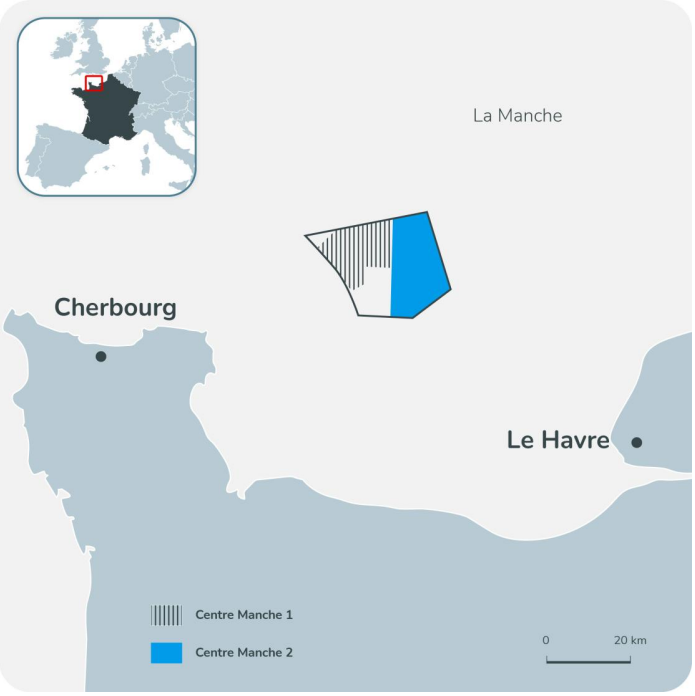

TotalEnergies sera **l'opérateur** du projet en s'appuyant sur son expertise en matière d'éolien offshore et de gestion de grands projets énergétiques en mer. TotalEnergies va poursuivre les études nécessaires afin de prendre la décision finale d'investissement début **2029**. La production d'électricité devrait démarrer en **2033**, en phase avec le calendrier de raccordement de RTE.

« *Nous sommes très fiers d'avoir remporté cet appel d'offres pour la construction du plus grand parc d'énergie renouvelable en France à ce jour. Il concrétise la stratégie de transition de Total devenu TotalEnergies en France. Ce projet constituera le plus gros investissement de TotalEnergies en France depuis des décennies et traduit le très fort attachement de notre Compagnie à notre pays. En tant qu'acteur de longue date en Normandie, nous avons également à cœur de mobiliser tout notre savoir-faire pour que ce projet soit une réussite industrielle tout en s'assurant de son acceptabilité par le territoire. Nous nous emploierons à favoriser le tissu industriel local qui a déjà développé des compétences pour les premiers projets éoliens offshore en cours d'installation. Enfin, ce projet permet de renforcer notre développement dans la production d'électricité verte pour offrir des prix compétitifs à nos clients français* » a déclaré **Patrick Pouyanné** , PDG de TotalEnergies.

À la suite d'une revue stratégique de ses investissements, **RWE** a émis le souhait de quitter le consortium, sous réserve de l'accord des autorités françaises. Dans tous les cas, TotalEnergies poursuivra le projet en assumant l'ensemble des engagements du consortium et proposera de faire rentrer un nouveau partenaire dans le projet.

Un investissement de 4,5 milliards € qui bénéficiera au territoire normand et à l'industrie européenne

Le projet devrait représenter un investissement de 4,5 G€ et générer de fortes retombées économiques pour la **Région Normandie**. Jusqu'à 2 500 personnes seront en effet employées pendant les 3 années de construction et TotalEnergies s'est engagé à ce que 500 000 heures soient proposées à des apprentis et à des personnes en situation d'insertion professionnelle. TotalEnergies compte également mobiliser le tissu économique local qui a déjà développé des compétences dans le domaine de l'éolien offshore.

Le projet bénéficiera également à **l'industrie européenne**, TotalEnergies ayant l'intention de s'approvisionner principalement auprès de fournisseurs européens, notamment en matière d'éoliennes et de câbles électriques.

TotalEnergies veillera à la bonne intégration du projet dans le territoire

Dans les prochains mois, une **équipe dédiée et basée en Normandie** de TotalEnergies poursuivra le travail de concertation avec les parties prenantes locales et régionales entamé pendant la phase d'appel d'offres. En particulier, elle veillera à la bonne intégration du projet dans le territoire normand, notamment la coexistence avec la pêche professionnelle.

TotalEnergies mettra également en place un financement participatif qui permettra aux habitants et aux collectivités de la région Normandie d'investir dans le projet et de participer directement à la transition énergétique de leur territoire.

Enfin, TotalEnergies financera un fonds territorial de 10 M€ afin de mettre en œuvre des actions dans les domaines de la formation, de l'éducation ou de la culture en Normandie.

En matière d'enjeux environnementaux, TotalEnergies consacrera 45 M€ à des mesures permettant d'éviter, de réduire et de compenser les impacts du projet ainsi que 15 M€ à un fonds de promotion de la biodiversité en Normandie.

*Enfin, **TotalEnergies** s'est engagé à ce que ce projet soit exemplaire en matière de **recyclage des composants du parc éolien en mer**, notamment à ce que les taux de recyclage, de réemploi ou réutilisation des pales et des mâts et nacelles soient supérieurs ou égaux à 95 % et à recycler ou réutiliser 100 % des aimants des génératrices.*

<u>TotalEnergies en France</u> : un ancrage territorial historique

Acteur économique de premier plan ancré dans l'Hexagone depuis un siècle, TotalEnergies poursuit ses investissements en France pour contribuer à la sécurité énergétique et à l'approvisionnement du territoire en carburants, en gaz et en électricité.

Depuis 2020, tout en transformant son offre d'énergies, TotalEnergies a investi plus de 8 G€ en France dont près de la moitié dans la transition énergétique de ses sites et de ses clients. Avec un parc renouvelable de 660 centrales éoliennes, solaires, hydrauliques et de stockage par batterie, TotalEnergies répond aux besoins en électricité de l'équivalent de 1,8 million de personnes en France, se plaçant ainsi dans le top 3 des électriciens renouvelables du pays avec plus de 2 GW de capacité installée. TotalEnergies distribue de l'électricité et du gaz à 4,2 millions de clients particuliers et professionnels.

<u>TotalEnergies et l'éolien offshore</u> :

TotalEnergies dispose d'un portefeuille de **projets éoliens offshore** d'une capacité totale brute de **25 GW**, à majorité posée. Ces **projets** sont **situés** au Royaume-Uni (Seagreen, Outer Dowsing, West of Orkney et Erebus), en Corée du Sud (Bada), à Taïwan (Yunlin et Haiding 2), en France (Eolmed et Centre Manche 2), aux États-Unis (Attentive Energy et Carolina Long Bay), aux Pays-Bas (OranjeWind) et en Allemagne (Nordsee Energies 1, 2 et 3, Ostsee Energies, WindBostel Ost et West).

Septembre 2025 : Le Conseil d'administration de TotalEnergies confirme la pertinence et les progrès de la Compagnie dans la mise en œuvre de sa stratégie multi-énergie différenciée et de croissance rentable

À l'occasion de son séminaire stratégique annuel tenu les 23 & 24 septembre 2025 et de sa séance du 24 septembre 2025, le **Conseil d'administration** de TotalEnergies **a confirmé la pertinence** de la **stratégie de transition** mise en œuvre par la Compagnie qui vise une **croissance rentable** ancrée sur **deux piliers** : les **hydrocarbures**, notamment le GNL, et **l'électricité**.

Le Conseil d'administration a **confirmé** un **retour à l'actionnaire** d'au moins **40 % du cash-flow** quel que soit le prix de l'énergie et la priorité à **garantir le dividende en cas de cycle bas**, dividende qui a connu une hausse de plus de 20 % au cours des trois dernières années et n'a jamais baissé au cours des quarante dernières années.

Il a également confirmé la priorité donnée à la **solidité du bilan** de la Compagnie en maintenant un **taux d'endettement** *(gearing)* **sous** les **20 %** dans un contexte économique et géopolitique incertain de façon à conserver des marges de manœuvre. En conséquence, il a décidé d'**adapter le rythme des rachats d'actions** à l'évolution des prix des hydrocarbures, des marges de raffinage et pétrochimiques et du taux de change $/€. Ainsi, compte-tenu de l'environnement actuel, le Conseil d'administration a décidé que le niveau des rachats d'actions au cours du quatrième trimestre sera de **1,5 G$** pour un montant de **7,5 G$ sur l'année 2025** et que la *guidance* des rachats d'actions **pour 2026** se situerait entre 0,75 G$ et 1,5 G$ par trimestre pour un prix du brut entre 60 et 70 $/b et un taux de change autour de 1,20 $/€.

Le Conseil d'administration a également approuvé les conditions de l'**augmentation de capital** réservée aux **salariés** (ACRS) en **2026**.

A l'issue de **l'ACRS 2025**, l'actionnariat salarié détenait **8,9 % du capital**, en croissance de plus de 50 % au cours des dix dernières années et représentant le premier montant investi par les salariés dans leur entreprise en Europe.

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé le projet technique de **transformation des certificats de dépôts d'actions** *(ADR - American Depositary Receipts)* cotés au **New York** Stock Exchange depuis 1991 en **actions ordinaires**. Cette opération n'aura aucun impact sur les détenteurs d'actions ordinaires cotées sur **Euronext Paris**, qui **demeurera** le **marché d'introduction** des actions **TotalEnergies**.

Septembre 2025 : TotalEnergies et Cognite annoncent renforcer leur partenariat pour déployer l'IA industrielle

TotalEnergies et **Cognite**, **leader** de l'**intelligence artificielle industrielle**, ont conclu un **accord**, qui prévoit le **déploiement**, sur trois ans, de la **plateforme de données industrielles et d'IA de Cognite** sur l'ensemble des **actifs amonts opérés par TotalEnergies dans le monde**. Il couvrira toute la chaîne de valeur, du forage jusqu'à la production. L'objectif est d'exploiter le potentiel des données de TotalEnergies pour **améliorer la performance industrielle** de ses **sites.**

Septembre 2025 : En Amérique du Nord, TotalEnergies cède 50 % d'un portefeuille d'actifs solaires de 1,4 GW

TotalEnergies a signé un **accord** avec un fonds assurance géré par **KKR**, une société d'investissement mondiale de premier plan, pour la **vente de 50 % d'un portefeuille d'actifs solaires** de **1,4 GW** en Amérique du Nord. Cette opération, conforme au modèle d'affaires de TotalEnergies dans les renouvelables, valorise l'ensemble à **1,25 G$**. Grâce à ces opérations et au refinancement bancaire en cours de finalisation, TotalEnergies recevra un total de **950 M$** au closing.

La transaction porte sur **6 centrales solaires** représentant une capacité totale de **1,3 GW**, ainsi que **41 installations de production** pour les **clients B2B** totalisant **140 MW**, principalement aux États-Unis. L'électricité produite par ces projets a déjà été vendue à des tiers ou sera commercialisée par TotalEnergies.

TotalEnergies conservera une participation de 50 % dans ces actifs qu'elle **continuera d'opérer** après le closing de la transaction, soumise aux conditions habituelles.

Le modèle d'affaires de TotalEnergies dans l'électricité

TotalEnergies construit un portefeuille compétitif combinant des actifs renouvelables (solaire, éolien terrestre, éolien offshore) et flexibles (CCGT, stockage) afin de fournir à ses clients une électricité bas carbone disponible 24h/24. Pour atteindre l'objectif de rentabilité de 12 % pour ses activités *Integrated Power*, TotalEnergies vend jusqu'à 50 % de ses actifs renouvelables une fois qu'ils atteignent leur date de mise en service commerciale (COD) et qu'ils sont dérisqués, permettant ainsi à la Compagnie de maximiser la valeur de son portefeuille et de gérer les risques.

Septembre 2025 : Aux États-Unis, TotalEnergies poursuit son intégration dans la chaîne de valeur du gaz en acquérant des actifs gaz en production dans le bassin d'Anadarko

TotalEnergies a signé un **accord** avec **Continental** Resources portant sur l'acquisition d'une participation de **49 %** dans des **actifs de production de gaz naturel**, détenus et opérés par Continental Resources dans le **bassin d'Anadarko** (Oklahoma).

Cette acquisition d'actifs à bas coûts et long plateau de production, reliés au Henry Hub grâce à des infrastructures *midstream* existantes, vient renforcer l'intégration de TotalEnergies sur la **chaîne de valeur du GNL**aux **États-Unis.**

Ces actifs ont un potentiel de développement permettant d'atteindre une production brute d'environ 350 Mpc/j d'ici 2030 et de maintenir durablement ce niveau de production. Ils permettront à TotalEnergies de sécuriser une production moyenne nette d'environ 150 Mpc/j.

Cette acquisition d'actifs gaziers non opérés vient compléter celles de Dorado et de Constellation, réalisées en 2024 et situées dans le bassin d'Eagle Ford.

Par ailleurs, TotalEnergies opère une production technique d'environ 500 Mpc/j dans le Barnett.

Septembre 2025 : TotalEnergies présente sa stratégie et ses perspectives 2025

Le lecteur pourra utilement se reporter à l'AVASCOPE n° 93, pages 13 et 14, qui relatait les **perspectives** de **TotalEnergies**, telles que revues par le Conseil d'administration lors de son **séminaire stratégique** et **présentées** ensuite par son **Président** le **2 octobre 2024** à New-York.

Cette année, **c'est le 29 septembre 2025,** que **Patrick Pouyanné**, PDG de TotalEnergies et **les membres du Comité exécutif ont présenté** à **New York** la **stratégie** et les **perspectives** de la Compagnie. La retransmission vidéo en anglais de l'évènement est **disponible sur totalenergies.com**.

Nous reprenons **ci-après les éléments de la communication** de la Compagnie au sujet de cette **présentation** :

TotalEnergies poursuit, de manière résolue, la mise en œuvre de sa stratégie de transition équilibrée et rentable ancrée sur deux piliers : les hydrocarbures, notamment le GNL et l'électricité. La Compagnie prévoit d'augmenter sa production globale d'énergies (pétrole, gaz et électricité) d'**environ 4 % par an jusqu'en 2030** tout en réduisant les émissions de ses opérations (-50 % sur le Scope 1+2 *Oil & Gas*[1] en 2030 par rapport à 2015 et -80 % sur ses émissions de méthane en 2030 par rapport à 2020).

Tout en confirmant ses objectifs de croissance, TotalEnergies annonce la mise en œuvre d'un *cash savings program* de **7,5 milliards de dollars (Capex + Opex)** sur 2026-30. La Compagnie prévoit notamment des investissements nets autour de **~16 milliards de dollars en 2026 et 15-17 milliards de dollars par an sur 2027-30**, en baisse de 1 milliard de dollars par an par rapport à la précédente *guidance*. La Compagnie entend concentrer ses investissements sur les projets de croissance Amont à forte marge et rester sélectif sur les investissements bas-carbone, qui représenteront ~4 milliards de dollars par an dont 3 à 4 milliards de dollars par an pour le business Integrated Power.

TotalEnergies prévoit une croissance moyenne de l'ordre de 3 % par an de sa production *Oil & Gas* entre 2024 et 2030 grâce à la mise en production de son riche portefeuille de projets accrétifs avec 95 % de la production attendue en 2030 déjà en opération ou en cours de développement. En 2025 et 2026, cette croissance sera supérieure à 3 % grâce au démarrage de plusieurs projets pétroliers à forte marge (Offshore US, Brésil, Irak, Ouganda) et de projets GNL et gaziers majeurs (NFE au Qatar, Jerun en Malaisie).

Le secteur Integrated LNG devrait voir son cash-flow croître de plus de 70 % à l'horizon 2030[2] par rapport à 2024 porté par une croissance des ventes de 50 % issues notamment de projets GNL aux Etats-Unis et au Qatar, parmi les plus compétitifs au monde (Rio Grande LNG Train 1-4 aux Etats-Unis, NFE et NFS au Qatar). Par ailleurs, la Compagnie continuera le développement de l'intégration gaz-électricité, notamment aux Etats-Unis et en Europe, afin de compléter le modèle intégré du business Integrated Power.

TotalEnergies prévoit d'augmenter sa production d'électricité d'environ 20 %/an d'ici 2030, pour générer entre 100 et 120 TWh/an, dont 70 % sur base renouvelable et 30 % sur base flexible gaz. TotalEnergies entend concentrer ses investissements sur les principaux marchés dérégulés (États-Unis, Europe, Brésil) dans lesquels la Compagnie déploie son modèle intégré. La Compagnie prévoit que Integrated Power sera net cash positif dès 2028 et atteindra une rentabilité (ROACE) de 12 % d'ici 2030. Ainsi, sa diversification sur la chaîne de valeur de l'électricité va permettre à TotalEnergies de se différencier positivement par rapport à ses pairs, en contribuant à la croissance du dividende mais aussi à la résilience de la Compagnie face aux cycles de l'*Oil & Gas*.

Grâce à cette politique d'investissement disciplinée ainsi qu'à une **croissance anticipée du free cash-flow d'environ 10 milliards de dollars à l'horizon 2030** (par rapport à 2024 à même environnement de prix), le Conseil d'administration a réaffirmé **la priorité donnée à la garantie et à la croissance du dividende au travers des cycles** et a confirmé **un retour à l'actionnaire**[3] **de plus de 40 % du cash-flow quel que soit le prix de l'énergie**. Le Conseil d'administration du 24 septembre a aussi décidé que le niveau des rachats d'actions au cours du quatrième trimestre sera de 1,5 G$ pour un montant de 7,5 G$ sur l'année 2025 et que la *guidance* des rachats d'actions pour 2026 se situerait entre 0,75 G$ et 1,5 G$ par trimestre pour un prix du brut entre 60 et 70 $/b et un taux de change autour de 1,20 $/€. Ainsi, le retour à l'actionnaire devrait être de l'ordre de 50 % à 70 $/b en 2026.

[1]Activités Oil & Gas Amont et Aval (n'incluant pas les CCGT)
[2]A 70 $/b Brent et 8 $/Mbtu TTF
[3]Retour à l'actionnaire (Payout) : ratio entre les dividendes et les rachats d'actions destinées à être annulées rapportés à la Marge Brute d'Autofinancement (CFFO)
[4]Ces rachats d'actions incluent les rachats couvrant les plans d'attribution d'actions aux employés

Septembre 2025 : En France, TotalEnergies cède 50 % d'un portefeuille renouvelable de 270 MW

Conformément à son modèle d'affaires dans les renouvelables, **TotalEnergies** annonce la finalisation de la **cession de 50 %**d'un **portefeuille éolien et solaire de 270 MW** en **France** à un fonds d'investissement géré par **Eiffel Investment Group**. Cette transaction valorise le portefeuille à **265 M€**.

À l'issue de cette transaction, **TotalEnergies conserve** une **participation de 50 %** et reste **opérateur** des actifs dont il achète et commercialise la majeure partie de la production.

Octobre 2025 : En Norvège, TotalEnergies cède sa participation non-opérée dans les champs de West Ekofisk, Albuskjell et Tommeliten Gamma

TotalEnergies EP Norge a signé avec **Vår Energi** un **accord** portant sur la **cession** de sa participation non-opérée (**39,89 %**) dans les **champs** de **West Ekofisk** et **Albuskjell** et a également conclu avec **Orlen Upstream Norway** un **accord** portant sur la **cession** de sa participation non opérée (**20,23 %**) dans le **champ** de **Tommeliten Gamma**.

Ces **trois champs matures**, situés dans la **zone d'Ekofisk** (Albuskjell et West Ekofisk sur le permis **PL018** et Tommeliten Gamma sur le permis **PL044**), ont cessé de produire en 1998 et font l'objet d'un projet de redéveloppement dit *Previously Produced Fields Project* (PPF).

La finalisation de ces transactions est soumise à la décision finale d'investissement du projet PPF, attendue au quatrième trimestre 2025 et à l'approbation du régulateur.

« *TotalEnergies continue de renforcer activement la qualité de son portefeuille Amont, en saisissant des opportunités de cessions d'intérêts génératrices de valeur. Nous restons pleinement engagés en Norvège, où la Compagnie détient des intérêts dans de nombreux permis et notamment dans les champs en production de la zone d'Ekofisk* » a déclaré **Jean-Luc Guiziou**, directeur Europe de la branche Exploration-Production de TotalEnergies.

Octobre 2025 : Au Danemark, TotalEnergies accueille un partenaire et futur client au sein du projet CCS Bifrost

TotalEnergies, au travers de sa filiale TotalEnergies E&P Denmark, a conclu un **accord** de **cession** d'une **partie de sa participation** dans le **projet de stockage de CO_2** de **Bifrost** à la société **CarbonVault**, filiale danoise du **cimentier allemand SCHWENK**.

Dans le cadre de cet accord, **TotalEnergies E&P Denmark** détiendra désormais une participation de **45 %** dans le projet **Bifrost** en tant qu'**opérateur**, **35 %** ayant été cédés à **CarbonVault** et **Nordsøfonden** conservant **20 %**.

Le projet **Bifrost**, qui comprend **deux licences de stockage offshore de CO_2** situées à environ 200 km à l'ouest des côtes danoises, fait partie du **portefeuille de projets de captage et stockage de carbone** *(Carbon Capture and Storage, CCS)* de **TotalEnergies** en mer du Nord (voir AVASCOPE n° 88, p. 12 et 13).

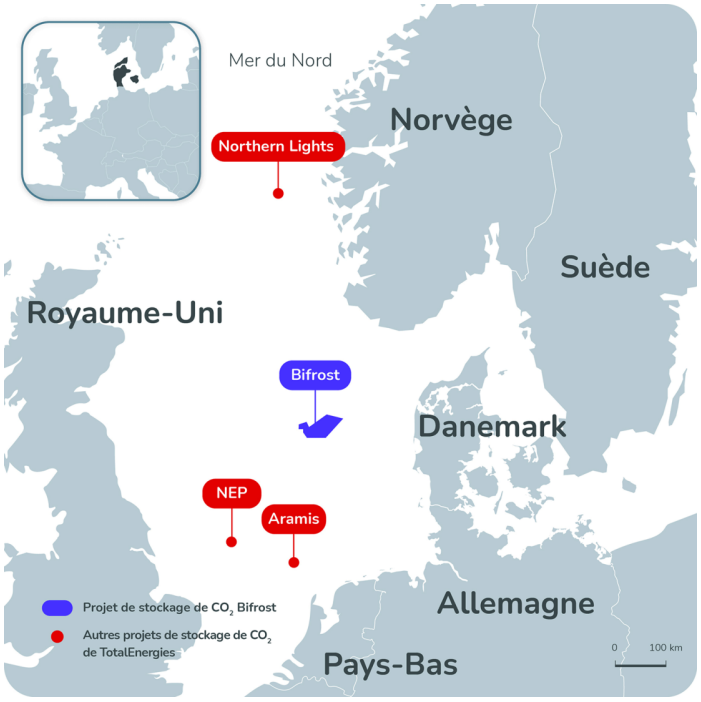

SCHWENK est engagé dans la **décarbonation** de ses activités en Europe et a choisi Bifrost comme solution privilégiée pour stocker ses futures émissions. Ce partenariat au sein du projet **Bifrost** illustre la manière dont TotalEnergies peut contribuer à la réduction des émissions de ses clients en associant la feuille de route de décarbonation d'un émetteur industriel aux capacités d'un développeur de solutions CCS.

« *Nous nous réjouissons de faire équipe avec ce nouveau partenaire pour veiller au bon déploiement du projet Bifrost, pierre angulaire de l'ambition nationale du Danemark de créer un hub européen pour le stockage du CO_2* », a déclaré **Arnaud Le Foll**, directeur New Business – Neutralité Carbone de TotalEnergies.

Octobre 2025 : Nicola Mavilla est nommé Directeur Exploration de TotalEnergies

TotalEnergies annonce la **nomination** de **Nicola Mavilla** comme **Directeur Exploration** de la Compagnie, à compter du **1er novembre 2025**. Il **succède à Kevin McLachlan**, qui occupait cette fonction depuis 2015.

Fort de 25 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière et gazière, **Nicola Mavilla** a un parcours jalonné de succès dans le domaine de l'exploration.
Il a rejoint la société **Eni** en 2002 et a occupé les postes de responsable exploration en Libye et en Norvège, directeur exploration Afrique de l'Ouest, directeur exploration Amériques et Europe du Nord, et directeur général de Eni Côte d'Ivoire. Depuis 2024, il était directeur des projets d'exploration d'Eni. Nicolas Mavilla a un doctorat en géologie de l'Université de Bordeaux.

Octobre 2025 : Accord TotalEnergies et Veolia : transition écologique et économie circulaire

TotalEnergies et **Veolia**, partenaires de longue date, ont signé un protocole d'accord pour **intensifier leur coopération dans plusieurs domaines clés de la transition énergétique et de l'économie circulaire**, en ligne avec leurs **démarches respectives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'empreinte hydrique**. Cette coopération bénéficiera à l'ensemble de l'industrie grâce à une mise à l'échelle de procédés innovants et l'avancement de la recherche sur des problématiques d'avenir.

Dans ce cadre, les deux entreprises mettront leurs savoir-faire industriels en commun :

Veolia apportera son expertise dans la gestion de la ressource en eau et la valorisation de nouveaux flux de déchets, et

TotalEnergies sa maîtrise en matière de mesure et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment de méthane, ainsi que de la production et fourniture d'énergies bas carbone.

La réduction des émissions de méthane des centres de stockage de déchets

Veolia étudie le déploiement de la **technologie pionnière de mesure d'émissions de méthane par drone AUSEA de TotalEnergies** (voir AVASCOPE n° 86, p. 15/16 : **AUSEA** pour ***A**irborne **U**ltralight **S**pectrometer for **E**nvironmental **A**pplications*), afin de mener des campagnes de mesure sur ses centres de stockage de déchets. Les premiers tests conduits sur sites ont démontré la capacité de cette technologie à fournir des mesures fiables et réplicables, à détecter des fuites et à identifier les zones les plus émettrices, ajoutant à l'arsenal existant de Veolia une solution performante et rapide pour réduire les émissions.

Ce déploiement contribuera à la stratégie de Veolia de maximiser **la capture des émissions de méthane dans les centres de stockage de déchets, avec un objectif de 80 % de capture d'ici 2032**, mais aussi d'utiliser cette technologie innovante au-delà du secteur pétrolier et gazier.

- ***La réduction de l'empreinte hydrique des activités industrielles***

Veolia accompagnera TotalEnergies dans la mise en œuvre de son ambition de **réduire de 20 % en 2030 par rapport à 2021 les prélèvements d'eau douce** de ses sites situés dans des zones de stress hydrique et d'améliorer la qualité des rejets.

Quelques semaines après la signature d'un accord majeur entre Veolia et la plateforme SATORP (codétenue par Saudi Aramco et TotalEnergies) en Arabie Saoudite, les deux entreprises vont travailler à **développer des projets de réutilisation des eaux usées sur les sites de TotalEnergies**, de réutilisation d'eaux usées municipales vers les procédés industriels de la Compagnie, et le déploiement de technologies Veolia d'amélioration du traitement de l'eau.

- ***Le dessalement plus durable grâce à l'énergie bas carbone***

TotalEnergies accompagnera Veolia dans **l'accélération du déploiement de solutions d'énergie bas carbone sur des sites de dessalement** construits ou opérés par Veolia. TotalEnergies et Veolia ont déjà réalisé ensemble la plus grande centrale solaire pour une usine de dessalement d'eau de mer à Oman (voir AVASCOPE n° 87, p. 5).

Ce projet s'inscrit dans l'ambition de Veolia de doubler ses capacités de dessalement d'ici 2030, tout en poursuivant la réduction de l'empreinte énergétique d'une technologie dont la consommation a déjà été divisée par dix.

- ***La valorisation des ressources stratégiques issues des déchets***

Enfin, Veolia et TotalEnergies vont mettre en commun leurs capacités de recherche et d'innovation afin d'**explorer l'industrialisation de nouveaux procédés** de récupération des éléments chimiques stratégiques contenues dans des déchets encore peu valorisés, comme les terres rares présentes dans les aimants permanents d'éoliennes, les panneaux photovoltaïques ou les batteries.

Octobre 2025 : En France, TotalEnergies et la Banque des Territoires s'associent pour accélérer le développement de la mobilité électrique pour les municipalités et collectivités territoriales

TotalEnergies et la **Banque des Territoires** s'associent pour créer une **plateforme d'investissement** destinée à soutenir le déploiement des **infrastructures de recharge pour véhicules électriques en France**. Cette initiative s'inscrit dans la volonté commune des deux partenaires de répondre plus efficacement aux besoins des territoires et d'accompagner le développement de l'électrique.

Détenue par **TotalEnergies (51 %)** et la Banque des Territoires (49 %), cette **structure accompagnera** les **municipalités** et les **collectivités territoriales** dans leurs **projets** en :

- **poursuivant le développement des concessions** déjà en construction ou exploitées par TotalEnergies dans plusieurs grandes villes françaises,
- **répondant aux demandes des territoires** par le lancement de nouveaux projets de concessions de recharge destinés à renforcer le maillage territorial.

TotalEnergies, acteur majeur de la mobilité électrique en France, mettra son expertise au service de la croissance de la plateforme d'investissement afin de développer, exploiter et maintenir un réseau d'infrastructures publiques de recharge alimenté par une **électricité** à **100 % d'origine renouvelable**.

À ce jour, **TotalEnergies** dispose de près de **30 000 points de recharge** en **France** (et 80 000 en Europe), dont près de **4 500** au sein de **concessions publiques** situées dans les métropoles et communes périurbaines, contribuant à un maillage territorial cohérent et accessible.

La Banque des Territoires accompagne également depuis plusieurs années le déploiement de la mobilité électrique dans les territoires. Positionnée sur la filière depuis 2022, elle a déjà mobilisé plus de 500 M€ de fonds propres et quasi-fonds propres sur ce secteur. La plateforme s'appuiera sur son expertise en matière de financement de projets publics. Ce projet s'inscrit pleinement dans le plan stratégique de la Banque des Territoires, qui vise à accélérer les projets de transformation écologique des collectivités et le basculement des territoires vers une mobilité décarbonée.

Octobre 2025 : TotalEnergies cède sa filiale GreenFlex au groupe français Oteis pour créer un acteur de référence dans le conseil et les solutions de développement durable

6

TotalEnergies a signé avec **Oteis**, **groupe français de conseil et d'ingénierie**, un **accord** portant sur la **cession** de **GreenFlex**, filiale de conseil et de solutions de développement durable de TotalEnergies.

Ce projet de cession s'inscrit pour TotalEnergies dans le cadre de sa stratégie de focaliser ses activités sur la production et la fourniture d'énergies.

Fort de plus de 800 salariés et d'une trentaine d'agences en France et en Europe, **Oteis Conseil & Ingénierie** exerce dans de multiples domaines : Bâtiment, Eau & Aménagement, Infrastructures & Ouvrages d'Art, Industrie. Oteis a connu ces dernières années une forte croissance grâce à sa capacité à intégrer de nouvelles équipes et à développer leurs compétences via des acquisitions similaires à celle de GreenFlex.

Oteis entend capitaliser sur l'expertise de **GreenFlex** en matière de conseil-environnemental et sociétal, performance énergétique et bas-carbone et financement de la transition pour créer un nouvel acteur de référence qui proposera une offre complète de services et de solutions sur leurs marchés respectifs.

Pour les équipes de **GreenFlex**, cette opération permettra de se développer sur de nouveaux marchés tout en continuant d'accompagner les entreprises et les territoires dans leurs enjeux de développement durable, de décarbonation et d'efficacité énergétique.

Dans le cadre de l'accord de cession, **TotalEnergies deviendra un client majeur de GreenFlex** en signant un contrat de production de *Certificats d'Economie d'Energie*.

Octobre 2025 : Mise au point de TotalEnergies après la décision de justice du tribunal de Paris.

Le **23 octobre**, les médias ont annoncé que le **tribunal judiciaire** de Paris avait condamné **TotalEnergies** « *pour pratiques commerciales trompeuses concernant ses publicités vantant ses engagements de neutralité carbone d'ici 2050.* ». Le tribunal avait été saisi au civil en 2022 par les ONG Greenpeace France, Les Amis de la Terre France et Notre Affaire à tous.

Après l'annonce de cette décision de justice, **TotalEnergies a publié le communiqué suivant** :

TotalEnergies SE prend acte de la décision du tribunal judiciaire de Paris qui a rejeté l'essentiel des demandes formulées à son encontre, notamment celles visant les communications institutionnelles de la Compagnie, et a demandé le retrait de trois paragraphes relatifs à l'ambition en matière de neutralité carbone du site internet de sa filiale française destiné aux clients. Contrairement à ce qu'affirment certains médias, les requêtes concernant la campagne de communication liée à son changement de nom en 2021, ainsi que celles visant sa communication institutionnelle sur le rôle du gaz naturel et des biocarburants dans la transition énergétique, ont toutes été déboutées. Aucune « publicité » des filiales de TotalEnergies en France n'a été condamnée par le tribunal.

***Au regard de ce jugement qui reproche en fait aux trois paragraphes visés de ne pas avoir spécifié le scénario sur lequel s'appuie la stratégie multi-énergies (pétrole, gaz, électricité) de transition de TotalEnergies**, les sociétés TotalEnergies SE et*

TotalEnergies Electricité et Gaz France ont décidé de ne pas faire appel. Les trois paragraphes en question seront remplacés par une description factuelle de ce que TotalEnergies a réalisé à date, dans la mise en œuvre de sa stratégie multi-énergies, afin de dissiper tout doute auprès de ses clients.

***En effet, TotalEnergies est une entreprise bien connue des Français puisqu'elle leur fournit l'énergie dont ils ont besoin au quotidien depuis plus de 100 ans** :*

- ***TotalEnergies est fière de produire du pétrole pour approvisionner les Français en carburants** dans son réseau de stations-service, où la Compagnie accueille chaque jour 1 million de clients.*
- ***TotalEnergies est fière de produire du gaz et d'être devenue le 3ème plus grand acteur mondial du gaz naturel liquéfié**, lui permettant ainsi d'avoir largement contribué à assurer l'approvisionnement en gaz des Français depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022.*

***Les Français ont également le droit d'être informés et de savoir tout ce que TotalEnergies fait pour la transition énergétique et les nouvelles énergies : l'électricité, les renouvelables, les biocarburants ou les bornes de recharge électrique. Ainsi** :*

- ***TotalEnergies est fière d'avoir déjà investi plus de 20 milliards € dans les énergies bas-carbone dans le monde depuis 2020, dont 4 milliards € rien qu'en France** pour la transition énergétique de ses sites et celle de ses clients.*
- ***TotalEnergies est fière de rappeler qu'en partant de presque zéro en 2020, elle produit déjà 50 TWh d'électricité en 2025 dans le monde, notamment grâce à ses 32 GW de capacités brutes d'énergies renouvelables installées, soit l'équivalent de la capacité d'une quinzaine de réacteurs nucléaires.***
- ***En France, TotalEnergies est fière d'avoir été choisie pour construire le plus grand projet d'énergie renouvelable jamais développé dans le pays**. Ce projet éolien en mer permettra d'alimenter en électricité verte plus d'un million de foyers et il représentera un investissement global d'environ 4,5 milliards €, le plus important réalisé par TotalEnergies en France depuis 30 ans.*
- ***En France, TotalEnergies est fière d'avoir d'ores et déjà dépassé les 2 GW de puissance renouvelable installée grâce à 430 sites de production éoliens et solaires**, et de distribuer de l'électricité et du gaz à 4,2 millions de clients particuliers et professionnels.*
- ***En France, TotalEnergies est fière d'être le leader de la recharge électrique haute puissance sur autoroute avec près de 1 900 points de recharge**. La Compagnie met aussi à disposition des automobilistes près de 4 500 points de recharge au sein de concessions publiques situées dans les métropoles et communes périurbaines.*
- ***En France, TotalEnergies est fière d'avoir investi près d'un milliard € dans deux bioraffineries pour produire des biocarburants et des carburants aériens durables** à La Mède (Bouches-du-Rhône) et Grandpuits (Seine-et-Marne).*
- ***En France, TotalEnergies est fière d'être devenue un acteur majeur de l'agrvoltaïsme** avec 117 projets en cours de développement sur le territoire qui représenteront à terme près de 2 GW d'électricité renouvelable.*
- ***Dans le monde, TotalEnergies est fière d'avoir baissé de 36 % ses émissions de gaz à effet de serre** sur ses installations pétrolières et gazières entre 2015 et 2024 et celles de méthane de 55 % entre 2020 et 2024.*

***N'en déplaise à tous ceux qui veulent continuer à nous accuser de « greenwashing » en dépit de tout ce que nous avons déjà accompli pour la transition énergétique en France et dans le monde, nous sommes fiers de mettre toutes nos énergies au service du quotidien de nos clients, de contribuer à la sécurité énergétique globale, et de participer à la construction du système énergétique de demain**.*

Octobre 2025 : En Arabie Saoudite, TotalEnergies et Aljomaih Energy & Water Company remportent un projet solaire de 400 MW

Le consortium composé de **TotalEnergies** et du **développeur saoudien AEW** (*Aljomaih Energy & Water*) s'est vu attribuer, à l'issue d'un appel d'offres mené par la Saudi Power Procurement Company (SPPC), la **licence** pour développer, construire et opérer **une centrale solaire** de **400 MW** à **As Sufun**, en **Arabie Saoudite**.

L'électricité produite sera vendue à la SPPC dans le cadre d'un **contrat** d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement – PPA) d'une durée de **25 ans**. La centrale solaire devrait être raccordée au réseau en **2027** et alimentera plus de 68 400 foyers.

Le projet d'As Sufun s'inscrit dans le cadre de la sixième phase du Programme National pour les Énergies Renouvelables (NREP), supervisé par le ministère de l'Énergie. Ce programme vise à réduire la dépendance aux carburants liquides dans la production

d'électricité, conformément au plan Vision 2030 de l'Arabie Saoudite, qui ambitionne d'atteindre jusqu'à 50 % de capacité installée provenant des énergies renouvelables et des systèmes de stockage d'énergie d'ici 2030, selon la croissance de la demande électrique.

Ce nouveau projet renouvelable constitue une étape importante pour TotalEnergies en Arabie Saoudite, où l'entreprise exploite actuellement la centrale solaire de 119 MW de Wadi Al Dawasir et construit le projet Rabigh 2 de 300 MW.

Octobre 2025 : TotalEnergies annonce ses résultats du 3ème trimestre 2025 et maintient un acompte sur dividende en hausse à 0,85 €/action

Après les **résultats plutôt moroses du 2° trimestre** 2025 (voir ci-avant, page 5), TotalEnergies affiche des **résultats en sensible amélioration pour le 3° trimestre 2025** (+ 11 % pour le résultat net ajusté passé de 3,6 à 4,0 G$).

Malgré une **baisse** de plus de **10 $/b** du prix du pétrole **sur un an**, TotalEnergies affiche au **3° trimestre 2025** un **résultat net ajusté** de **4,0 G$** du même ordre que l'an dernier (4,1 G$) et un **cash-flow** de **7,1 G$**, en hausse de 4 %, grâce à la croissance de sa production d'hydrocarbures de plus de 4 % sur un an et à l'amélioration des résultats de l'Aval

Pour les **9 premiers mois** de l'année **2025,** le résultat est de **11,8 G$** en baisse de **15 %** par rapport à celui des 9 premiers mois de 2024 (13,9 G$).

Rapporté à une action, le résultat net ajusté est de **1,77 $** (soit 1,52 €) pour le **3ème trimestre 2025** et de **5,17 $** (soit 4,62 €) pour les 9 premiers mois **2025**.

L'**Exploration-Production** affiche au troisième trimestre 2025 un **résultat opérationnel net ajusté** trimestriel à 2,2 G$, en hausse de 10 % par rapport au deuxième trimestre, mais en repli de 12 % par rapport à celui du 3° trimestre 2024.

La **production Amont s'établit** à **2,5 Mbep/j sur le trimestre**.

Le **secteur Integrated LNG** enregistre un **résultat opérationnel net ajusté** à **0,89 G$** en baisse de 18 % sur le trimestre, tandis que le **cash-flow** se maintient à **1,1 G$**, comparable à celui du deuxième trimestre dans un environnement équivalent (prix moyen du GNL d'environ 9 $/Mbtu).

Le secteur **Integrated Power** affiche un **résultat opérationnel net ajusté** de **0,6 G$** et un cash-flow de 0,6 G$ sur le trimestre, en ligne avec ceux du deuxième trimestre, avec une **production d'électricité** en **croissance** de près de **20 %** sur **un an**. Ces résultats proviennent pour moitié des actifs de production (renouvelables et centrales à gaz) et pour moitié de ses activités de commercialisation (B2B, B2C, trading) démontrant l'intérêt de la stratégie intégrée développée par TotalEnergies sur ce segment.

L'**Aval** réalise un **résultat opérationnel net ajusté** de **1,1 G$** et un cash-flow de 1,7 G$ en **hausse** de **près de 500 M$** sur **un an**, la Compagnie ayant capturé la hausse des marges de raffinage en Europe grâce à un bon niveau d'utilisation de ses actifs.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration, réuni le 29 octobre 2025, a décidé la distribution d'un **3ème acompte trimestriel** sur dividende au titre de 2025 d'un montant de **0,85 € par action**, identique au montant des deux premiers acomptes versés au titre de l'exercice 2025 et en hausse de 7,6 % par rapport à ceux versés en 2024. Cet acompte **sera détaché le 31 mars 2026 et payable le 2 avril 2026.**

En outre, le **programme** de **rachat d'actions** en 2025 **se poursuit**, le Conseil d'administration ayant autorisé une nouvelle tranche de rachat de **1,5 G$** au **quatrième trimestre 2024**.

Concernant le projet de transformation des ADRs en actions ordinaires, le Conseil d'administration a approuvé, lors de sa séance du 24 septembre 2025, le projet de **transformation des certificats de dépôts d'actions** (*ADR - American Depositary Receipts*) **en actions ordinaires** cotées au **New York Stock Exchange** (NYSE).

Le 29 octobre 2025, la Compagnie a initié la résiliation du deposit agreement entre TotalEnergies, JP Morgan Chase Bank, N.A. (le dépositaire) et les détenteurs d'ADRs régissant le programme ADR. Les détenteurs d'ADRs recevront prochainement un avis de la part du dépositaire. A la suite de cette résiliation, chaque ADR en circulation sera annulé et une action ordinaire cotée sur le NYSE leur sera livrée. La **conversion effective** des **ADRs** en actions ordinaires cotées sur le NYSE devrait intervenir **à compter du 8 décembre 2025**.

Cette opération n'aura aucun impact sur les détenteurs d'actions ordinaires cotées sur **Euronext Paris**, qui **demeurera le marché d'introduction** des **actions TotalEnergies**.

CHRONIQUE PAR JEAN-ALAIN TAUPY (EPISODE 18) :

LES ENTREPRISES PETROLIERES ET GAZIERES FACE A LA TRANSITION ENERGETIQUE

*Dans sa chronique ci-dessous, **Jean-Alain TAUPY**, administrateur et **Vice-président de l'AVAS**, poursuit son analyse de la situation des entreprises pétrolières et gazières, confrontées à la transition énergétique :*
(Le lecteur pourra retrouver les dix-sept premiers épisodes de cette chronique, dans les précédents numéros d'AVASCOPE : n° 79, en pages 26 à 28, n° 80 en pages 25 et 26, n° 81 en pages 29 à 31, n°82 en pages24 à 25 n° 83 pages 28 à 30, n°84 pages 27 et 28, n°85 pages 23 à 26, n°86 pages 27 à 30, n°87 p. 22 à 25, n°88 p. 23 à 28, n°89 p. 26/27, n°90 p. 27 à 31, n°91 p. 23 à 27, n°92 p. 25 à 29, n° 93, p. 21 à 25, n°94 pages 20 à 27 et n° 95 pages 24 à 29).

Il apparait désormais clairement que la transition énergétique n'est plus la priorité essentielle des concurrents de la Compagnie.

Cette chronique sera maintenant plutôt le reflet des annonces des concurrents de la Compagnie.

Les annonces de BP, en difficulté, montrent en effet clairement une sortie des Energies renouvelables via des coentreprises, des ventes d'actifs non stratégiques et un retour vers le pétrole et le gaz et une nouvelle évolution de la gouvernance.

Le 7 juillet, BP p.l.c. (« bp ») a annoncé la **nomination de Simon Henry à son conseil d'administration** en tant qu'administrateur non exécutif, avec effet à partir du 1er septembre 2025. Helge Lund, président de bp, a déclaré : « *Je suis ravi d'accueillir Simon chez bp. Le conseil bénéficiera de sa vaste et profonde expérience dans l'industrie énergétique mondiale en amont et en aval ainsi que de sa compréhension financière et commerciale des marchés mondiaux, en plus de sa vaste expérience diversifiée au sein de conseils d'administration.* » Simon possède une expertise et une expérience étendues dans la finance mondiale, la stratégie, la gouvernance et la gestion, acquises dans l'industrie énergétique à l'échelle internationale. **Au cours d'une carrière de 35 ans chez Shell,** il a occupé des postes de direction financière et de gestion à l'international et a été directeur financier et membre du conseil d'administration de 2009 à 2017.

Le 8 juillet, BP a signé un protocole d'accord (MoU) avec la National Oil Corporation (NOC) de Libye pour évaluer les opportunités de réaménagement dans les vastes champs pétroliers matures de Sarir et Messla, situés dans le bassin de Syrte en Libye, y compris le potentiel d'exploration des zones adjacentes, et pour comprendre le potentiel plus large du pétrole et du gaz non conventionnels dans le pays. Cet accord fournit un cadre pour que BP évalue un ensemble de données techniques et travaille efficacement avec la NOC afin d'examiner les opportunités présentées et de déterminer la faisabilité de futurs programmes de développement et d'exploration.

Le 9 juillet, BP accepte de vendre ses activités de mobilité & convenience et BP pulse aux Pays-Bas à Catom. La transaction inclut environ 300 sites de détail BP aux Pays-Bas, 15 hubs de recharge pour véhicules électriques et l'activité flotte associée. Cela contribue au programme de cessions de 20 milliards de dollars de BP et à la stratégie de recentrage sur le secteur aval. Cet accord permet à Catom d'étendre son réseau de stations-service OK à plus de 400 stations aux Pays-Bas. La finalisation est prévue d'ici la fin 2025, sous réserve d'accords réglementaires. Il s'agit du dernier exemple de la mise en œuvre de la stratégie de BP pour redéfinir et améliorer ses activités du secteur aval, en se concentrant sur des positions intégrées de premier plan.

Le 4 août, BP a démarré avec succès le projet d'extension Argos Southwest, le premier d'une série de nouveaux projets que BP prévoit dans le golfe des États-Unis d'ici la fin de la décennie, qui permettront d'accroître la production d'énergie nationale et de réaliser la stratégie de BP visant à développer de manière sûre et rentable son activité mondiale de pétrole et de gaz naturel. Le projet ajoute 20 000 bep/j de production moyenne annuelle brute maximale à la plateforme Argos existante. Argos, qui a commencé sa production en 2023, est la cinquième plateforme de production exploitée par bp dans le Golfe d'Amérique, avec une capacité de production brute pouvant atteindre 140 000 barils de pétrole par jour. Le premier pétrole a été atteint seulement 25 mois après la découverte – sept mois avant le calendrier prévu – établissant une nouvelle référence pour BP dans la livraison de projets en eaux profondes dans le golfe des États-Unis.

Le 4 août également, BP a annoncé une découverte de pétrole et de gaz sur le prospect Bumerangue dans les eaux profondes au large du Brésil. BP a foré le puits d'exploration 1-BP-13-SPS sur le bloc Bumerangue, situé dans le bassin de Santos, à 404 kilomètres (218 milles marins) de Rio de Janeiro, dans une profondeur d'eau de 2 372 mètres. Le puits a été foré jusqu'à une profondeur totale de 5 855 mètres. Le puits a rencontré le réservoir à environ 500 mètres sous le sommet de la structure et a traversé une colonne d'hydrocarbures brute estimée à 500 mètres dans un réservoir carbonaté pré-sel de haute qualité, avec une étendue de plus de 300 kilomètres carrés.

Le 25 septembre BP a publié le rapport Energy Outlook 2025, explorant certaines des tendances mondiales qui pourraient façonner le futur système énergétique mondial. L'édition de cette année examine deux scénarios possibles, Trajectoire actuelle et Inférieur à 2°, et détaille une gamme de résultats possibles, les tendances clés et les incertitudes qui pourraient se développer sur les marchés de l'énergie au cours des 25 prochaines années. Spencer Dale, économiste en chef de BP, a déclaré : « *L'avenir du système énergétique mondial, y compris la vitesse et la nature probables de la transition énergétique, est l'un des sujets les plus importants et fascinants de notre époque. L'Outlook de cette année examine une série de questions incluant la structure changeante de la demande en pétrole, l'électrification continue du système énergétique, et les impacts possibles de l'Intelligence Artificielle sur le système énergétique du futur.* » « *Comme le souligne l'Outlook, le monde consomme actuellement plus de toutes sortes d'énergie. Les tendances qui sous-tendent cette demande contribuent à déterminer ce qui sera produit et consommé dans les années à venir.* »

Les Perspectives de cette année comportent également une nouvelle section explorant les implications potentielles d'autres enjeux actuels influençant la forme future du système énergétique, tels que la fragmentation géopolitique accrue et les tendances récentes en matière d'efficacité énergétique.

Le 29 septembre, BP approuve le projet Tiber-Guadalupe, sa deuxième nouvelle plateforme de production en moins de deux ans dans la région critique des eaux américaines, soulignant encore l'importance du Golfe des États-Unis dans sa stratégie mondiale. C'est l'un des 8 à 10 principaux projets devant démarrer à l'échelle mondiale entre 2028 et 2030. La plateforme de Tiber-Guadalupe, détenue à 100 % par BP, sera le septième hub de production de pétrole et de gaz exploité par BP dans le Golfe de l'Amérique, avec une nouvelle plateforme de production flottante capable de produire 80 000 barils de pétrole brut par jour. Le projet comprend six puits dans le champ Tiber et un raccordement de deux puits depuis le champ Guadalupe. La production devrait commencer en 2030. "*Notre décision de poursuivre le projet Tiber-Guadalupe témoigne de notre engagement à continuer d'investir dans le Golfe de l'Amérique et à accroître notre production d'énergie à partir de l'un des bassins les plus importants au monde*", a déclaré Andy Krieger, vice-président senior de BP pour le Golfe de l'Amérique et le Canada. "*Avec son projet jumelé Kaskida, Tiber-Guadalupe jouera un rôle crucial dans l'objectif de BP de fournir une énergie sûre et fiable, dont le monde a besoin aujourd'hui et demain.*"

Le 9 octobre, BP a mis en service en toute sécurité son sixième projet majeur en amont en 2025 avec la production du champ Murlach en mer du Nord au Royaume-Uni. Les six projets ajoutent une production nette maximale combinée d'environ 150 000 bep/j, contribuant à l'objectif de BP de fournir une production nette maximale combinée supplémentaire de 250 000 bep/j d'ici la fin 2027.

Le 30 octobre, BP fournit une mise à jour suite à sa découverte importante d'hydrocarbures dans le bloc Bumerangue, situé dans le bassin pré-sel de Santos, au large du Brésil. Suite à l'annonce de la découverte le 4 août, les analyses initiales en laboratoire et de gradient de pression ont confirmé la présence d'une colonne brute d'hydrocarbures d'environ 1 000 mètres, comprenant une colonne brute de pétrole d'environ 100 mètres et une colonne brute de gaz riche en liquides de type condensat d'environ 900 mètres. Compte tenu de la présence de liquides sur l'ensemble de la colonne d'hydrocarbures, des propriétés de roche de haute qualité observées ainsi que de l'expérience approfondie de BP en matière de technologie et de développement en eaux profondes, BP estime que le dioxyde de carbone dans le réservoir peut être géré.

<u>Shell</u> suit la même évolution que BP mais de manière moins brutale du fait de sa meilleure situation et les annonces deviennent rares…

Le 31 juillet, à Houston, Shell Midstream Operating LLC (SMUS), une filiale de Shell plc (« Shell »), a finalisé la vente précédemment annoncée de sa participation de 16,125 % dans Colonial Enterprises, Inc. (« Colonial ») à Colossus AcquireCo LLC, une filiale en propriété exclusive de Brookfield Infrastructure Partners L.P. et de ses partenaires institutionnels (collectivement, « Brookfield »).

Le 8 octobre, contre toute attente, Shell a brillé en Bourse, alors que le baril s'affaisse doucement mais sûrement vers les 65 $. Compte tenu des prévisions alarmistes des économistes à propos du déséquilibre entre l'offre (trop abondante) et la demande d'énergie dans le monde, les dernières annonces de la compagnie britannique ont agréablement surpris. Dans le GNL intégré, sa division phare, les volumes ont été meilleurs que prévu au troisième trimestre. Ils sont attendus entre 7 et 7,4 millions de tonnes métriques, contre une précédente fourchette de 6,7 à 7,3 auparavant. Cette amélioration provient du champ géant « LNG Canada » (40% pour Shell) dont le premier cargo a été affrété vers l'Asie en juillet. En outre, après une mauvaise passe au deuxième trimestre due à des perturbations géopolitiques, les résultats issus du trading du pétrole et du gaz se sont redressés au cours des trois mois à fin septembre. Quant à la production trimestrielle de pétrole, elle devrait se situer entre 1,79 et 1,89 million de barils équivalent pétrole par jour, soit un niveau légèrement meilleur que ce qui était attendu. Par ailleurs, Shell a indiqué que sa division Exploration-Production allait subir une charge se situant entre 200 et 400 millions de dollars, liée au rééquilibrage des participations dans le champ de Tupi au Brésil.

De plus, l'abandon du projet, approuvé en 2021, d'une usine de biocarburants à Rotterdam devrait coûter à la firme autour de 600 millions de dollars. La décision a été prise de renoncer à cette construction, désormais jugée trop peu rentable. A l'instar de BP, Shell fait donc marche arrière toute dans les énergies renouvelables pour miser davantage sur les hydrocarbures, plus rémunérateurs.

Le 14 octobre, Shell Nigeria Exploration and Production Company Limited (SNEPCo), une filiale de Shell plc, ainsi que Sunlink Energies and Resources Limited, ont pris une décision finale d'investissement (DFI) sur le projet gazier HI au large du Nigeria.

Le 30 octobre , Shell, après une hausse plus forte que prévu de son bénéfice ajusté, soutenu par une meilleure performance de ses activités de trading et des marges plus élevées, a poursuivi son programme de rachat d'actions trimestriel de 3,5 milliards de dollars. La compagnie pétrolière britannique a indiqué que la hausse des bénéfices reflétait une production record au Brésil et des niveaux de production inédits en 20 ans dans le golfe du Mexique, ainsi que le bénéfice ajusté le plus élevé de sa division marketing depuis plus d'une décennie. Le bénéfice ajusté de Shell - un indicateur très suivi qui exclut certains ajustements liés aux prix des matières premières et des charges exceptionnelles - a augmenté à 5,43 milliards de dollars, contre 4,26 milliards de dollars au trimestre précédent, dépassant les 5,09 milliards de dollars attendus par les analystes interrogés par Vara Research.

La société a indiqué avoir racheté pour au moins 3 milliards de dollars d'actions au cours de 16 trimestres consécutifs. **Cette série de rachats a conduit Shell à être perçu comme une exception par rapport à ses pairs européens.** Son bilan solide et sa capacité à générer un flux de trésorerie disponible suffisant dans un environnement de prix du pétrole plus faible signifient que ses versements aux actionnaires sont considérés comme parmi les plus sûrs du secteur. BP et TotalEnergies avaient déjà réduit le rythme de leurs rachats d'actions. Ces versements interviennent malgré la baisse des prix du pétrole face à la perspective d'une surabondance de l'offre, alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés augmentent leur production. Des perspectives macroéconomiques incertaines et les tensions commerciales mondiales ont accentué la pression à la baisse sur les prix.

Le bénéfice ajusté de la division amont de Shell a augmenté à 1,8 milliard de dollars, contre 1,7 milliard de dollars, bien que la hausse des volumes ait été partiellement compensée par un paiement en cash de 271 millions de dollars à des partenaires du champ de Tupi, au Brésil, afin de mieux refléter la production totale de pétrole sur l'ensemble du bloc. Plus tôt ce mois-ci, Shell avait prévenu que ce paiement pourrait atteindre jusqu'à 400 millions de dollars. Sa division principale de gaz intégré a été stimulée par une performance de trading et d'optimisation nettement supérieure. Elle a publié un bénéfice ajusté de 2,1 milliards de dollars, contre 1,7 milliard de dollars au trimestre précédent, lorsque les traders avaient été pris au dépourvu par la volatilité.

ExxonMobil a fait état le 31 octobre d'un bénéfice supérieur aux attentes pour le troisième trimestre, une production accrue de pétrole et de gaz en Guyane et dans le bassin Permien ayant compensé la baisse des prix du pétrole. Elle a également déclaré abaisser ses prévisions de dépenses d'investissement pour 2025. Le bénéfice ajusté a atteint 8,1 milliards de dollars (6,95 milliards d'euros) au cours du trimestre clos le 30 septembre, soit 1,88 dollar par action, alors que les analystes tablaient sur 1,82 dollar selon les données LSEG. Le prix moyen du brut Brent s'est établi à 68,17 dollars au troisième trimestre, soit une baisse d'environ 13 % par rapport à la même période l'année dernière.

"*Nous avons réalisé le bénéfice par action le plus élevé que nous ayons jamais enregistré par rapport aux autres trimestres dans un contexte similaire en termes de prix du pétrole*" a déclaré Darren Woods, président-directeur général. Darren Woods a déclaré que des records de production avaient été établis dans le bassin Permien et en Guyane, où le développement de Yellowtail a démarré quatre mois plus tôt que prévu et sans dépassement de budget. La production du bassin Permien, le plus grand gisement pétrolier des États-Unis, a atteint 1,7 million de bep/j, tandis que celle du champ pétrolifère lucratif de Guyane a dépassé les 700.000 bep/j. "*Nous avons maintenant démarré huit de nos dix projets clés pour 2025, et les deux autres sont en bonne voie*" a déclaré le PDG. Au cours du trimestre, Exxon a également acquis des actifs pour commencer à produire du graphite synthétique pour les batteries.

Le groupe a enregistré 510 millions de dollars de frais de restructuration durant le trimestre. Hors acquisitions, Exxon a déclaré s'attendre à ce que ses dépenses d'investissement pour cette année soient légèrement inférieures à la fourchette basse de ses prévisions, comprise entre 27 et 29 milliards de dollars. Exxon a versé 4,2 milliards de dollars de dividendes et racheté pour 5,1 milliards de dollars d'actions au cours du trimestre, en bonne voie pour atteindre son objectif annuel de rachat d'actions de 20 milliards de dollars. La société a par ailleurs augmenté son dividende de 4 % au quatrième trimestre, pour le porter à 1,03 dollar par action.

Le même jour, **Chevron** a dépassé les attentes sur ses résultats du troisième trimestre, la production record de pétrole et de gaz du groupe ayant été stimulée par son acquisition de Hess pour 55 milliards de dollars (47,16 milliards d'euros), tandis que les marges de raffinage se sont améliorées. Le bénéfice ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre s'est établi à 3,6 milliards de dollars, soit 1,85 dollar par action, dépassant largement les prévisions des analystes, qui tablaient sur 1,68 dollar par action selon le consensus LSEG. Le flux de trésorerie d'exploitation, hors fonds de roulement, a augmenté de près de 20 % sur un an pour atteindre 9,9 milliards de dollars, porté notamment par la hausse de la production dans des régions telles que le bassin permien et le golfe du Mexique, a déclaré Eimear Bonner, directrice financière de Chevron, lors d'une interview.

Lors d'une présentation aux investisseurs, le groupe a déclaré s'attendre à une forte génération de liquidités durable, même avec des prix du pétrole plus bas, grâce à une meilleure efficacité du capital et à la croissance d'actifs à forte marge. Le deuxième plus grand producteur de pétrole des États-Unis a finalisé l'acquisition de Hess en juillet, ce qui lui a donné accès à un champ pétrolifère prolifique en Guyane, exploité par son principal concurrent Exxon Mobil. La production combinée a atteint un record de 4,1 Mbep/j, un record et une augmentation par rapport à la production autonome de Chevron de 3,4 Mbep/j au cours du même trimestre de l'année dernière.

Les résultats ont également été soutenus par la baisse des coûts, Chevron étant en bonne voie pour réaliser des réductions de 2 à 3 milliards de dollars l'année prochaine, a déclaré Eimear Bonner. "*Ce sont les catalyseurs qui se conjuguent pour nous donner une grande confiance dans la croissance du flux de trésorerie disponible avec des risques d'exécution moindres, étant donné que toutes ces grandes étapes sont derrière nous*" a-t-elle déclaré.

Les bénéfices de l'amont se sont élevés à 3,3 milliards de dollars, soit une baisse de 28 % par rapport à la même période de l'année dernière, en raison de la baisse des prix du pétrole. Le bénéfice des activités en aval de Chevron a bondi de 91 % sur la même période pour atteindre 1,1 milliard de dollars, grâce à l'augmentation des marges de raffinage et à la baisse des dépenses d'exploitation aux États-Unis.

Chevron a versé 3,4 milliards de dollars en dividendes et racheté 2,6 milliards de dollars d'actions au trimestre. Les dépenses d'investissement ont atteint 4,4 milliards de dollars, en hausse sur un an en raison des actifs hérités de Hess.

Sources :

Sites Internet de BP, Shell, Dow Jones, Reuters & Les Echos/Investir

A suivre mais sous un autre angle …

LES MALHEURS D'ØRSTED (EX-DONG) DANS L'EOLIEN OFFSHORE OU LES DIFFICULTES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

PAR JEAN-ALAIN TAUPY

*Tout en poursuivant sa rubrique sur « **Les entreprises pétrolières et gazières face à la transition énergétique** » (voir l'article ci-avant, en page 18) **Jean-Alain TAUPY** nous propose ici un focus sur l'entreprise **Ørsted**, emblématique des difficultés actuelles de la transition écologique.*

Ørsted (anciennement **DONG Energy**) est une des principales entreprises du secteur énergétique au Danemark. D'abord exclusivement producteur d'énergie fossile (charbon/pétrole) et majoritairement détenu par l'État danois, le groupe évolue ensuite vers les énergies renouvelables, abandonnant en 2018 les fossiles et prévoyant un investissement supplémentaire de 26 milliards d'euros en 7 ans (2018 à 2025) dans les énergies renouvelables.
La société d'État danoise *Dansk Naturgas A/S* est créée en 1972 pour gérer les ressources gazières de la partie danoise de mer du Nord. Quelques années plus tard, la société prend le nom de *Dansk Olie og Naturgas A/S* ou *DONG*.

Au début des années 2000, DONG Energy commence à étendre ses activités au secteur de l'électricité en prenant des participations dans des compagnies électriques.

En 2014, le gouvernement danois autorise la banque d'affaires Goldman Sachs à prendre une participation de 18 % dans le capital de la société, décision qui provoque un mécontentement populaire et la démission de plusieurs ministres.

En 2016, Dong Energy entre en Bourse. 15 à 17 % de son capital sont en vente, sans augmentation de capital. La participation de l'État tombe à 50,1 % contre 59 % avant l'opération.

En 2017, Dong Energy annonce la vente de sa branche hydrocarbures (pétrole et gaz) au pétrochimiste britannique Ineos (pour 1,3 G$).

En novembre 2017, Dong Energy devient Ørsted.

En juin 2018, le groupe annonce son intention de vendre ses activités de distribution d'électricité au Danemark, pour se concentrer sur le marché international des énergies renouvelables, où il compte réaliser un investissement supplémentaire de 26 G$ en 7 ans (2018 à 2025).

En novembre 2018 (juste avant la COP 24), le groupe estime que le marché mondial des renouvelables va plus que tripler sur la période 2015-2030 et que les fermes éoliennes en mer devraient y constituer « *75 à 85 % du programme d'investissements, les fermes éoliennes terrestres 15 à 20 %, le reste étant consacré aux bioénergies* » (biomasse-énergie comprise) et aux « *solutions clients* ». Le groupe affirme avoir réduit de 52 % ses émissions de CO_2 depuis 2006.

Aujourd'hui le CA par activités d'Ørsted se répartit comme suit :

- développement, construction et exploitation de parcs éoliens offshore (73,9 %) : 18,6 TWh d'énergie éolienne produits en 2024. En fin d'année 2024, le groupe dispose d'une capacité installée de 9,9 GW ;

- production et distribution d'électricité, de gaz et de bioénergie (22 %) : électricité (2,4 TWh vendus en 2024), gaz (17,4 TWh vendus) et énergie thermique (6,9 TWh produits). En outre, le groupe développe une activité de transport de pétrole ;

- développement, construction et exploitation de parcs éoliens onshore et de parcs solaires photovoltaïques (3,9 %) : exploitation de parcs éoliens et solaires onshore d'une capacité installée de 6,2 GW ;

- autres (0,2 %).

La répartition géographique du CA est la suivante :

Danemark (78,5 %), Royaume-Uni (9 %), Etats-Unis (4,1 %), Allemagne (2,4 %), Irlande (0,8 %), Suède (0,6 %), Pays-Bas (0,1 %), France (0,1 %), Pologne (0,1 %) et autres (4,3 %).

En effet, depuis 2020, Ørsted, a considérablement élargi sa présence internationale, multipliant les projets d'envergure en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Le groupe a remporté plusieurs appels d'offres pour d'importants parcs éoliens maritimes, ce qui a permis de consolider sa capacité installée et de renforcer sa position de leader technologique et environnemental. En janvier 2021, son cours de bourse atteint son sommet à 1250 couronnes danoises (DKK) et sa capitalisation boursière était supérieure à 76 G€.

Depuis les difficultés de l'éolien ont conduit aujourd'hui l'action à 117 DKK et une capitalisation boursière de 12 G€ (-84 %).

Historique de la capitalisation boursière de Ørsted de 2017 à 2025

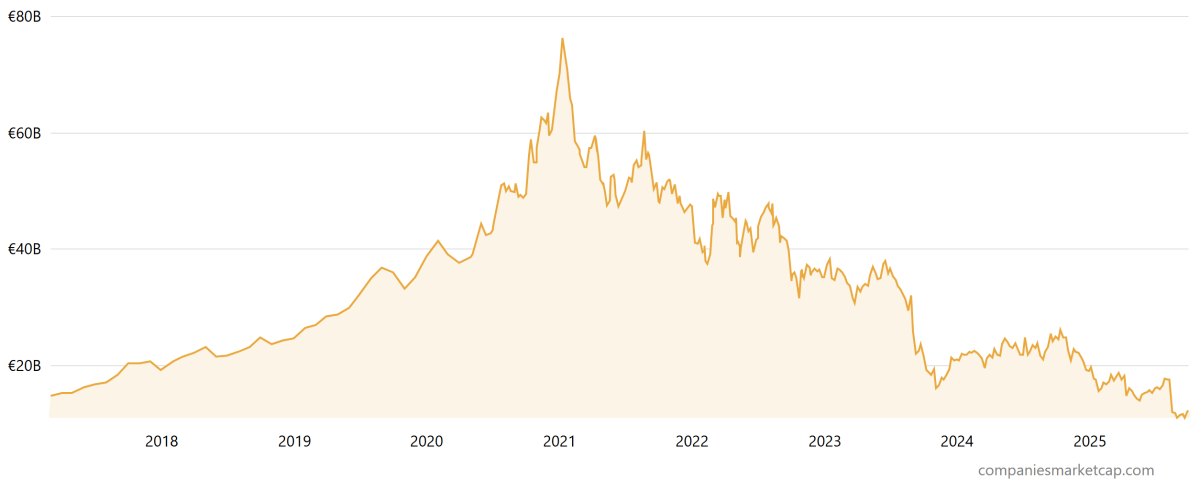

Les dernières années effectivement ont vu Ørsted traverser des difficultés notables, en particulier aux États-Unis. En novembre 2023, la société a annoncé l'abandon de deux projets majeurs, Ocean Wind 1 et Ocean Wind 2 dans le New Jersey, principalement en raison de la hausse des coûts, de retards réglementaires et de problèmes de chaîne d'approvisionnement. Cette décision a conduit à une dépréciation d'actifs d'environ 4 G$. Conséquence directe, la valeur de l'action Ørsted à la Bourse de Copenhague a enregistré une première chute marquée à 233 DKK.

En février 2024, Ørsted annonce suspendre le versement de son dividende jusqu'à 2025 et lancer une vaste cure d'austérité. Ses objectifs de déploiement de nouvelles capacités renouvelables d'ici à 2030 sont ramenés de 50 GW à une fourchette de 35 à 38 GW. Le groupe annonce la suppression de 800 emplois dans le monde, la sortie de plusieurs pays prometteurs dans l'éolien en mer : Espagne, Portugal, Norvège, et un retrait partiel du Japon.

En parallèle de son annonce, Ørsted publie ses résultats de l'année 2023, fortement impactés par l'arrêt des deux projets aux États-Unis : au total, le groupe enregistre une perte de 20,2 milliards de couronnes (2,7 G€) sur l'ensemble de l'année[18].

Pour répondre à la pression financière résultant de ces abandons, Ørsted a lancé une importante recapitalisation au début de 2024. En février 2024, une levée de fonds de 60 milliards de couronnes danoises a été annoncée, visant à renforcer la structure financière du groupe et à assurer la poursuite de ses projets. Cette opération a contribué à restaurer la confiance des marchés et à améliorer la flexibilité financière de l'entreprise.

En octobre 2024, Equinor a annoncé sur son site internet l'acquisition de 9,8 % du capital de Ørsted, rejoignant ainsi les principaux actionnaires de l'entreprise.

Malgré ces turbulences, le groupe a enregistré des succès majeurs en 2024, dont l'attribution en mars du contrat pour le parc éolien offshore Hornsea 3 au Royaume-Uni, qui atteindra une capacité de 2,9 GW, et, en mai, la participation au lancement du projet FlagshipONE en Suède, la plus grande usine européenne d'e-méthanol.

L'accélération globale de la transition énergétique crée de nouvelles opportunités pour Ørsted, mais apporte aussi des défis structurels : concurrence intensifiée, évolution rapide des réglementations, et collaboration renforcée avec les autorités publiques et les communautés locales, notamment en Amérique du Nord, où persistent des incertitudes réglementaires et des défis d'exécution.

Ørsted vise la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2040, s'appuyant sur des investissements continus dans l'innovation technologique et une gestion durable de ses activités.

Début 2025, Ørsted avait aussi tenté de négocier la vente de Sunrise Wind. Un projet valorisé 152 millions de dollars seulement lors du rachat par Ørsted de la part de son partenaire, il y a un an, et pour lequel le groupe danois avait dû reporter des dépréciations d'actifs, pour un montant de 1,6 milliard d'euros en début d'année.

Il n'a toutefois pas réussi à trouver preneur, alors que la vente d'autres actifs s'avérerait décevante. En mai, par exemple, la vente de sa participation de 24,5 % dans le projet britannique West of Duddon Sands n'avait généré que 500 M€. Autant d'éléments qui auront précipité cette augmentation de capital.

Ørsted n'en demeure pas moins déterminé à se débarrasser de certains actifs. Il a lancé une procédure de vente de ses activités d'éolien terrestre en Europe et continue de chercher un repreneur pour ses participations dans le projet offshore Chenghua 2, à Taïwan, et celui de Hornsea 3, au Royaume-Uni.

Il espère ainsi récupérer 35 milliards de couronnes danoises (près de 5 milliards d'euros).

Le 11 août 2025, l'action Ørsted perd plus de 30 % de sa valeur en Bourse à la suite de l'annonce d'une augmentation de capital d'un montant de 60 milliards de couronnes danoises, soit environ 8 G€, motivée par les difficultés d'Orsted aux États-Unis. Ørsted a cependant publié un Ebitda de 2 G€ au premier semestre, en hausse de 10 % sur un an et confirmé ses prévisions pour 2025, mais aussi pour 2026 et 2027. Son taux de rentabilité des capitaux investis devrait se situer autour de 11 % sur la période 2025-2027, puis monter à 13 % sur la période 2028-2030.

Entre le 25 et le 26 août 2025, les actions d'Ørsted ont à nouveau chuté de 16 % en deux jours, effaçant 8 G$ de valeur marchande. Ce qui a déclenché la vente, c'est la décision surprise de l'administration Trump d'arrêter le projet Revolution Wind de 1,5 G$ d'Ørsted au large de Rhode Island, invoquant des préoccupations de sécurité nationale. Le projet était presque terminé et devait alimenter environ 350 000 foyers américains d'ici le printemps 2026, de sorte que cette décision a choqué les investisseurs et jeté un doute sérieux sur la stratégie ambitieuse d'expansion d'Ørsted aux États-Unis. La direction d'Ørsted n'a pas perdu de temps après la vente. Ils ont réuni des investisseurs et des conseillers à Londres pour calmer les nerfs et faire avancer la levée de fonds massive de 60 milliards de DKK de la société, même si les marchés semblaient chancelants. Le soutien du gouvernement danois, qui reste l'actionnaire majoritaire, a contribué à stabiliser un peu le tableau et à renforcer l'importance d'Ørsted dans la stratégie énergétique du Danemark.

Les analystes préviennent que si les projets Revolution Wind et Sunrise Wind devaient s'effondrer, Ørsted pourrait se voir infliger jusqu'à 120 milliards de DKK de pénalités, un chiffre stupéfiant qui fait monter les enchères dans ses discussions avec les régulateurs américains.

Début septembre, Ørsted a revu à la baisse son objectif de résultat annuel mais cette fois à cause « *des vitesses de vent marin inférieures à la normale en juillet et août* ». Le phénomène a été constaté « *sur l'ensemble du portefeuille offshore* », précise un communiqué. Autrement dit, des vents plus faibles qu'escompté ont fait tourner les pales des éoliennes moins vite, ou les ont mises à l'arrêt. Cette météo capricieuse va raboter l'Ebitda (résultat opérationnel avant provisions et amortissements) attendu en 2025 de 1,2 milliard de DKK (160 M€), précise le communiqué du groupe. Le retard pris par un projet de construction d'une ferme en mer à Taïwan pèsera également sur les comptes, à hauteur de 300 millions de couronnes.

Ørsted s'attend désormais à un Ebidta compris entre 24 et 27 milliards de couronnes en 2025, au lieu de la fourchette de 25 à 28 milliards annoncée auparavant. Son PDG, Rasmus Errboe, avait pourtant confirmé cet objectif de rentabilité il y a moins d'un mois.

La nouvelle n'a pas perturbé le cours de l'assemblée générale extraordinaire organisée le 5 septembre. Ørsted a obtenu plus de 98 % de votes favorables à son projet de levée de fonds massive déjà citée.

L'issue du vote sur cette augmentation de capital de 8 G€, ne faisait guère de doute. Cet été, l'Etat danois, propriétaire à 50,1 % de ce fleuron national, a apporté son soutien à cette opération de sauvetage qui doit notamment couvrir les besoins de financement de Sunrise Wind, un grand projet éolien du groupe aux Etats-Unis.

Le Danemark a été suivi le 1er septembre par le deuxième actionnaire, Equinor. Ce dernier va maintenir sa participation de 10 % dans Ørsted , même si la société a perdu la moitié de sa valeur depuis son entrée au capital, à l'automne 2024. Il n'exclut pas désormais une « *collaboration industrielle et stratégique plus étroite* » avec le spécialiste des éoliennes. Il remettra sur la table environ 900 M$ de dollars sur les 9,4 G$ nécessaires pour maintenir à flot, notamment, un autre immense parc éolien, celui de Sunrise Wind. Equinor n'a pourtant pas des capacités illimitées de financement. Il a prévu d'investir 5 milliards dans les énergies renouvelables sur un total de 13 milliards. Les fonds destinés à Ørsted sont autant de liquidités qu'il ne dépensera pas en rachat de ses propres titres. Lors de l'assemblée générale, les autres actionnaires ont massivement approuvé la recapitalisation, sans doute soucieux de ne pas se retrouver dilués.

Cet apport d'argent frais ne lèvera pas les obstacles qui se dressent sur la route d'Ørsted . Fin août, il a dû mettre à l'arrêt Revolution Wind, un parc majeur en construction au large de New York. Achevé à 80 % selon ses promoteurs, ce programme fait les frais de la campagne anti-éoliennes de l'administration Trump, qui l'accuse de menacer « *la sécurité nationale* ».

Ørsted et les Etats de Rhode Island et du Connecticut ont déposé plainte jeudi auprès d'un tribunal de Washington contre l'arrêt de ce projet à 5 G$. En coulisses, le groupe et les autorités locales ont aussi d'autres cartes à jouer pour défendre une infrastructure « *qui devrait améliorer la fiabilité de l'approvisionnement énergétique* » du nord-est du pays et qui « *soutient plus de 2.000 emplois américains* », selon le communiqué de Revolution Wind. Les travaux ont repris après un jugement favorable.

Un temps bloqué par l'administration Trump, Empire Wind, un chantier offshore d'Equinor, a été de

nouveau autorisé après des concessions de la gouverneure démocrate de New York.

Pour Revolution Wind, Ørsted possède par ailleurs un allié de poids. BlackRock, le numéro un mondial de la gestion d'actifs, possède en effet la moitié des parts de la société de projet. Son patron Larry Fink a l'oreille de Donald Trump. BlackRock s'est par exemple positionné, en vain pour le moment, sur les ports du canal de Panama pour tenter de contrecarrer l'influence chinoise dans ce nœud du commerce mondial, lorgné par le locataire de la Maison-Blanche.

Le 9 octobre, Ørsted a annoncé la suppression d'environ 2.000 emplois d'ici la fin de 2027, soit un quart de sa main-d'œuvre. "*Les raisons de cette décision sont que l'entreprise se concentrera davantage sur l'éolien offshore et l'Europe, qu'un certain nombre de parcs éoliens offshore seront finalisés dans les années à venir et que l'entreprise doit améliorer sa compétitivité*" a déclaré Orsted.

Plus tôt dans la semaine, Ørsted a levé les 9,4 G$ (8,09 G€) prévus via une émission de droits fortement décotée. L'entreprise estime que les licenciements et autres mesures d'efficacité devraient lui permettre de réaliser des économies annuelles d'environ 2 milliards de couronnes danoises (267,91 M€) à partir de 2028.

L'évolution récente d'Ørsted met en avant la résilience d'un leader des énergies renouvelables. Malgré les revers, notamment aux États-Unis, la société reste une référence du secteur, prête à relever les défis économiques, technologiques et réglementaires des prochaines années.

Le 20 octobre, l'action cotait 121.55 DKK à la clôture.

Sources :
Wikipedia, Boursorama, Les Echos-Investir.

En réponse à un questionnement *de* ***Philippe COSTERG****, administrateur et* ***Secrétaire général adjoint de l'AVAS*** *demandant* « **si les éoliennes au large de Rhode Island doivent être démantelées ?** »,

Jean-Alain TAUPY apporte les précisions suivantes *:*

Non, les éoliennes du projet Revolution Wind d'Ørsted au large du Rhode Island ne sont pas en cours de démantèlement, mais leur construction a été brutalement arrêtée par l'administration Trump en août 2025.

Voici ce qu'il se passe :

- **Arrêt des travaux** : Le gouvernement américain a ordonné l'interruption du chantier du parc éolien offshore Revolution Wind, qui était déjà achevé à 80 %, avec 45 des 65 éoliennes installées.
- **Recours en justice** : Ørsted, en partenariat avec Skyborn Renewables, a déposé une plainte contre cette décision auprès de la Cour fédérale du district de Columbia, soutenu par les États du Rhode Island et du Connecticut.
- **Impact économique** : Ce projet de 704 MW, estimé à 4 milliards de dollars, devait fournir de l'électricité à plus de 350 000 foyers. Son arrêt a provoqué une chute du cours de l'action Ørsted et une révision des prévisions financières de l'entreprise.

Pour l'instant, il n'est pas question de démantèlement, mais plutôt d'un gel du projet en attente d'une décision judiciaire.

La prochaine étape juridique pour le projet Revolution Wind est la poursuite du procès fédéral intenté par les procureurs généraux du Rhode Island et du Connecticut contre l'administration Trump. Voici où en est la situation :

Prochaines étapes juridiques

Procès en cours : L'affaire est en cours d'examen au tribunal de district des États-Unis pour le district du Rhode Island. Les États cherchent à obtenir l'annulation définitive de l'ordre de suspension des travaux émis par le Bureau de gestion de l'énergie océanique (BOEM) le 22 août 2025.

Injonction préliminaire accordée : Un juge a déjà permis la reprise temporaire des travaux pendant que l'affaire suit son cours.

En attente de la décision finale : Le tribunal doit maintenant déterminer si l'ordre du BOEM était légalement justifié ou arbitraire. Cela déterminera si Revolution Wind peut continuer sans autres obstacles juridiques.

Appels potentiels : Selon l'issue, l'une ou l'autre des parties peut faire appel de la décision devant une juridiction supérieure, ce qui pourrait prolonger le litige.

Cette affaire pourrait établir un précédent sur la façon dont les projets éoliens offshore sont réglementés aux États-Unis, notamment lorsque les priorités fédérales et étatiques entrent en conflit.

A suivre notamment pour la Compagnie !

ALORS QUE LA TRANSITION ECOLOGIQUE EST MENACEE DE TOUTES PARTS, TOTALENERGIES MAINTIENT LE CAP

PAR BERNARD BUTORI

La **transition écologique marque le pas**, quand elle n'est pas directement menacée par toute sortes de décisions et d'actions, qu'elles émanent d'États, d'acteurs et organisations économiques ou politiques ou de simples particuliers. Comme relaté dans l'Éditorial du présent AVASCOPE, de nombreux rapports alertent sur les **retards** ou les **renoncements** observés en matière de transition écologique et la difficulté d'atteindre les objectifs de **l'accord de Paris**. Alors que de nombreux pays et acteurs restent volontaires pour combattre le réchauffement climatique, d'autres tels les USA de Donald Trump alimentent ouvertement ce réchauffement : aucun représentant américain de haut niveau ne sera d'ailleurs présent à la **COP30**, prévue se tenir à **Belém** au Brésil du 6 au 21 novembre. Cette COP30 risque d'avoir bien du mal à conclure et à faire progresser les choses.

La multiplication et l'intensification des **phénomènes climatiques extrêmes**, tels les cyclones, tornades, inondations, sécheresses, ... ou les mégafeux qui relâchent des quantités phénoménales de CO2, soulignent l'urgence à agir. Les **modifications** ne sont pas que climatiques et **affectent le visage de la planète** ; avec la fonte des glaciers, la modification du trait des côtes, la fonte du pergélisol et l'effondrement des montagnes, les changements de végétation, la déforestation, la disparition d'écosystèmes et la perte de biodiversité, ...

Les **défis écologiques** sont **immenses** et notamment ceux liés aux **pollutions en tous genres** et parfois insoupçonnées, telle par exemple celle qui affecte les nuages : une étude récente a mis en évidence que des tonnes de pesticides actifs, dont certains interdits de longue date, circulent dans les nuages et peuvent retomber sous forme de pluie ou de neige à des centaines, voire des milliers de kilomètres de l'endroit où ils ont été utilisés et affectent ainsi la biodiversité et les écosystèmes de la planète ; ce qui fait dire au biologiste Dave Goulson, qui s'intéresse au déclin des populations d'insectes dans des zones où les pesticides ne sont pas utilisés : « *Les pesticides dérivent dans l'atmosphère »* et *« , Notre belle planète est désormais baignée dans un cocktail de poisons* ».

Des **sujets d'importance** restent en panne ou non traités comme le démontre l'échec, en août dernier, des négociations pour un traité contre la pollution plastique. Mais il est aussi possible d'avancer, comme l'illustre le *Traité sur la protection de la biodiversité en haute mer*, qui entrera en vigueur en janvier 2026.

La **COP 30** sera une étape importante pour établir un **point d'avancement de l'Accord de Paris** et mesurer la volonté politique des uns et des autres de poursuivre la transition écologique, notamment en matière de **transition énergétique**. Il serait d'ailleurs pertinent que la COP30 s'interroge sur l'évolution de la demande d'énergie et les moyens d'en contrôler et réguler la croissance. En effet, certains considèrent qu'il faut agir sur l'offre d'énergie et interdire toute nouvelle mise en production d'énergies fossiles : cette façon de faire entraînerait une raréfaction et un renchérissement de l'offre d'énergie et donc des conflits d'usage et toutes sortes de tensions corolaires entre les différents utilisateurs, sans compter les risques de conflits accrus pour l'accès à une énergie devenue rare.

Or, l'**évolution** incontrôlée de la **demande d'énergie** au **niveau mondial** est un **problème majeur** à résoudre si l'on veut lutter efficacement contre le **réchauffement climatique**. Cette demande croît en lien avec la population et ses besoins mais aussi avec le développement du **numérique**, dont certaines applications ou innovations telles l'**IA** sont particulièrement **voraces** en **énergie électrique** et conduisent à un **recours accru aux énergies fossiles** y compris le charbon. Et c'est bien là le problème, la consommation d'énergie croît actuellement plus vite que la production d'énergies renouvelables. Pour équilibrer l'offre et la demande en énergie, il est nécessaire d'accroître la production d'énergies fossiles ; la part du nucléaire restant marginale. Ainsi, en 2024, plus de la moitié de la demande supplémentaire en énergie a été assurée par les énergies fossiles. Aucun ralentissement du réchauffement climatique ne sera possible tant que cette situation perdurera. Il y a donc **urgence** à **agir sur la demande en énergie**, si l'on veut lutter efficacement contre le **dérèglement climatique**. Pour ce faire, il faudrait certainement privilégier les usages les plus indispensables et utiles, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en encourageant la modération et la sobriété énergétiques : a-t-on par exemple idée de ce que représente au niveau de la planète l'usage intensif et souvent récréatif du numérique et de l'IA ?

Dans ce contexte de croissance de consommation des énergies fossiles et d'un Peak Oil toujours repoussé, on comprend mieux pourquoi, comme l'illustre Jean-Alain Taupy dans sa chronique (voir ci-avant page 18), la transition énergétique n'est plus la priorité de la plupart des compagnies pétrolières et gazières. TotalEnergies, quant à elle et en dépit d'attaques pouvant paraître malvenues, s'efforce de maintenir le cap en ce domaine (voir ci-avant, pages 15 et 16), ainsi que son objectif de neutralité carbone, ensemble avec la société.

Dans le précédent AVASCOPE (n° 95, pages 30/31), la présente rubrique soulignait **l'importance des diverses institutions** - et notamment l'**ONU** - créées après les deux guerres mondiales du 20ème siècle pour élaborer une **gouvernance mondiale**. Depuis, l'**Assemblée générale des Nations unies** a tenu sa 80° session du 22 au 29 septembre 2025, avec son Sommet climat le 24 septembre. Alors que l'administration Trump refusait l'octroi de visas aux responsables palestiniens devant se rendre à l'AG de l'ONU, la France ainsi que d'autres pays y reconnaissaient l'État de Palestine, portant le nombre de pays l'ayant fait de 147 à 158 sur les 193 États membres de l'ONU. Il est évident que seule la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir leur État et à y vivre libres et en sécurité peut assurer une paix juste et durable dans la région et garantir du même coup la sécurité d'Israël.

Or, le gouvernement Netanyahou ne veut pas la paix et a besoin de la guerre pour se maintenir au pouvoir et satisfaire les visées expansionnistes de sa coalition. C'est pourquoi, en mars dernier, il a rompu l'accord de cessez-le feu conclu le 15 janvier 2025, qui avait pourtant permis la libération de part et d'autre d'otages et de prisonniers. Alors que tous les otages auraient pu être libérés en mars dernier, il aura donc fallu attendre le 13 octobre 2025 pour que soient libérés les otages restants et que cessent leurs souffrances ; ainsi que celles infligées aux Gazaouis, mais de façon relative pour ces derniers, qui continuent de vivre au milieu des ruines alors qu'Israël restreint l'accès à l'aide internationale et s'autorise encore des frappes meurtrières.

Le plan de cessez-le feu initié par le Président Trump, s'il a permis cette avancée, reste fragile, et bien du chemin reste à parcourir pour parvenir à la paix, car outre la question du jour d'après à Gaza, reste à traiter celles de l'occupation et de la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est et des exactions commises par les colons.

En Europe, Poutine qui ne veut pas non plus la paix poursuit sa guerre d'agression contre l'Ukraine, multiplie les provocations et continue de brandir la menace nucléaire. Trump qui croyait amener Poutine à la table des négociations s'en agace et ordonne la reprise des essais d'armes nucléaires aux Etats-Unis, mettant ainsi à mal le TICE *(Traité d'interdiction complète des essais nucléaires)* pourtant respecté depuis 30 ans (hormis par la Corée du Nord).

A côté des guerres chaudes actives un peu partout dans le monde et des guerres hybrides moins visibles, voici donc revenu le temps de la guerre froide et de la surenchère nucléaire. Or, **sauver la planète, c'est aussi mettre un terme à toutes ces guerres** et rétablir la **paix** et la **prospérité** auxquelles aspirent tous les peuples.

Le contexte géopolitique rend l'**avenir** bien **incertain** et pèse sur l'économie et le climat des affaires ; mais il n'est pas interdit d'espérer en un monde meilleur et que triomphent le **bon sens** et le **droit** international.

Les graphiques ci-après (source : abcbourse) montrent l'**évolution de l'action** TotalEnergies **sur les 12 derniers mois**, Après le **rallye de plus hauts historiques observés en 2024**, accompagnée d'une nette surperformance de l'action par rapport au CAC 40, l'action est entrée dans une période de **consolidation** - en lien avec une baisse continue du cours du baril -, qui se poursuit encore et sous-performe le CAC 40 tout aussi nettement.

Sur les **12 derniers mois**, le cours de l'**action baisse** de **6 %**, pour un **CAC 40 en hausse d'un peu plus de 10 %**, tandis que le **baril régresse** de près de **12 %.**

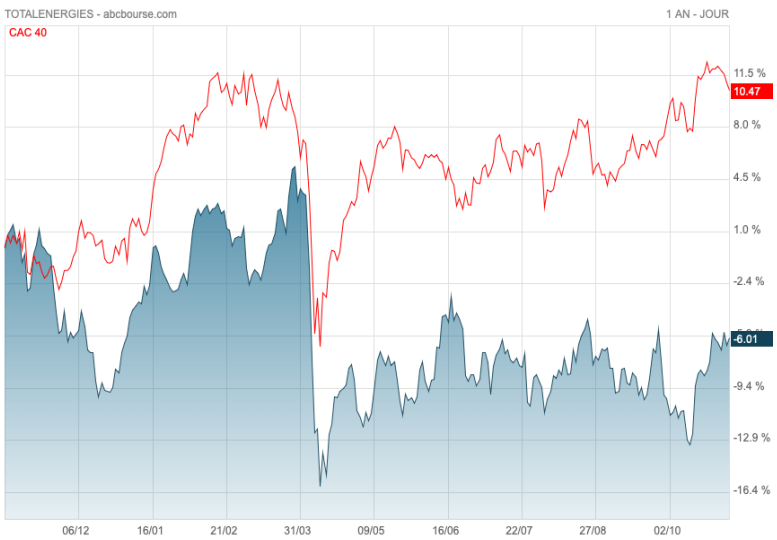

Fin juin 2024, sur les 12 mois écoulés, l'action **TotalEnergies surperformait** le **CAC 40** de **17,5 %,** en raison notamment de son **rallye de plus hauts historiques** intervenu en **avril 2024.**

Seize mois plus tard, à **fin octobre 2025**, c'est le **CAC 40** qui **surperforme l'action** de **16,5 %**, le décrochage de l'action s'accentuant fortement à partir d'octobre 2024, puis en avril 2025.

En un an, **TotalEnergies** baisse de **6 %**, tandis que le **CAC 40** progresse de **10,5 %**

Sur une période de **24 mois**, la sous-performance de l'action par rapport au CAC 40 est de l'ordre de 32 %, **TotalEnergies** baissant de **15,2 %**, tandis que le **CAC 40** progresse de **17,1 %**

L'**évolution comparée** sur les douze derniers mois du prix du baril de **Brent** (ligne rouge) avec le cours de l'action **TotalEnergies** montre une certaine similitude dans le tracé des courbes. Globalement sur la période, la **tendance** est **nettement baissière**, malgré des phases de reprise au 1er trimestre 2025 puis en juin 2025. La chute de l'action reste cependant moins forte que celle du baril.

En un an, **TotalEnergies** baisse de **6 %**, tandis que le **baril** régresse de **11,7 %**.

Sur une période de **24 mois**, l'action TotalEnergies surperforme le cours du Brent de 8,5 %, **TotalEnergies** baissant de **15,2 %**, tandis que le **baril** chute de **23,7 %**

Le graphique ci-après donne l'évolution du cours de l'action TotalEnergies sur les 5 dernières années :

Le graphique ci-avant monte la lente reprise du cours de l'action, très éprouvé par la **crise sanitaire de 2020**, avec un **plus bas** à **20,71 €** le **19 mars 2020**. La hausse est revenue en 2021, permettant à l'action de retrouver ses **niveaux d'avant crise**, jusqu'à un plus haut à **52,50 €** le **11 février 2022** ; avant de **décrocher** le **24 février** 2022, en lien avec l'**agression de la Russie** contre l'Ukraine.

L'année **2022** a été assez heurtée avec l'alternance de périodes haussières puis baissières, avec des **pics** à **57,41 €** en **juin** et proche de **55 €** en **août**. L'année s'est terminée avec la confirmation de résultats records et un plus haut de **60,93 €** le **3 janvier 2023**. Une consolidation s'en est suivie, avec un plus bas à **50,85 €** le 24 mars 2023. La hausse a repris en **juillet 2023**, permettant à l'action de dépasser - à plusieurs reprises, de septembre à novembre - le précédent plus haut historique de 63,40 € observé le 21 juillet 2007 et d'atteindre un **nouveau plus haut historique** à **64,80 €** le **3 novembre 2023**.

S'en est suivie, **début 2024** une période de **consolidation** avec un cours de l'action **sous les 60 €**.

La **hausse** est revenue **en mars 2024** et s'est **amplifiée en avril** ; à tel point qu'elle a propulsé l'**action**, lui permettant de **battre à 9 reprises** son **record historique** : un première fois à **66,06 €** le **2 avril** et une neuvième fois le **26 avril 2024** au-delà de **la barre des 70 €** avec un **nouveau plus haut historique** à **70,11 €**.

Après ce **rallye de records** d'**avril 2024**, le cours de l'action est entré dans une longue phase de **consolidation** jusqu'à un **plus bas** de **50,90 €** le **17 décembre** 2024.

Puis a suivi une **remontée progressive** du cours, jusqu'à un **plus haut** de **60,92 €** le **27 mars** 2025 ; avant une **chute vertigineuse** de **20 %** du cours (et un **plus bas** à **47,65 €**) après le 2 avril, « *Jour de la libération* » selon Trump qui dévoilait sa politique des droits de douane.

Depuis le cours **évolue chaotiquement**, à la hausse ou à la baisse, en lien avec les **événements géopolitiques**. Le **31 octobre**, l'action clôturait à **53,95 €**, contre 52,10 € il y a 4 mois, le 30 juin dernier.

Cours du baril de Brent en US $ (source : abcbourse)

Les **prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2022,** qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité ou du pétrole.

Ainsi, le prix du **baril** a flambé jusqu'à **139 $** le **7 mars 2022**. Il a ensuite évolué dans la **zone des 100 à 120 $**, retrouvant ainsi le **niveau observé** dans les **années 2011 à 2014**, comme le montre le graphique **ci-avant qui donne l'évolution du prix du baril sur les 10 dernières années**.

Rappelons aussi que le **baril** avait atteint **un plus haut** à **147 $** en **juillet 2008**.

En **juillet 2022**, la consolidation des prix s'est poursuivie et le baril est passé **sous les 100 $** ; puis la **tendance** est devenue nettement **baissière** : le baril était à **83 $** fin **février 2023** et à **74 $** fin **juin 2023**.

De **juillet à septembre 2023**, les prix ont remonté jusqu'à un plus haut à **97,7 $** le 28 septembre, avant de décrocher brutalement jusqu'à un plus bas à **72,3 $** le 13 décembre 2023.

Depuis, les prix ont oscillé dans une **fourchette de 70 à 90 $** jusqu'à **début 2025** ; où la **tendance baissière** s'est accentuée, notamment en avril après les déclarations de Donald Trump sur les droits de douane.

En dépit d'une brève flambée des prix au-delà des 80 $, liée à l'attaque d'Israël contre l'Iran en juin 2025, le baril reste sur une tendance baissière et terminait à **65 $ fin octobre**, contre 66,60 $ il y a 4 mois, le 30 juin dernier.

LE BONUS !

Pour ceux d'entre vous qui êtes actionnaires d'**Arkema**, de **Sanofi** et de **TotalEnergies Gabon**, nous vous offrons, en bonus, le cours sur les 5 dernières années, de ces différentes actions (source : abcbourse).

Cours de l'action Sanofi

Cours de l'action Arkema

Cours de l'action TotalEnergies Gabon

AVAS TotalEnergies : Tour Michelet Bureau A 1225 ; 24 Cours Michelet – 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX – email : avas.total@gmail.com
Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39

Site Internet : esop-avas.org

Bureau AVAS : Président : Bernard Butori ; Vice-Président : Jean-Alain Taupy ; Secrétaire-Général : Dominique Chasseguet ; Secrétaire Général Adjoint : Philippe Costerg ; Trésorière : Marie-Claire Vivier ; Conseillers : Olivier Gouraud, Jean-Louis Latapie Vincent Lefèvre et Eric Vaubourdolle

Conseil d'Administration : les membres du Bureau et : Jean-Pierre Bidegain, Benoît Clergeat, Louis Fimbi, Michel Goubly, Bruno Henri, Marc Jacquemin, Alexandre Kateb, René Laguna, Jérôme Piat, Pierre Procureur, Bertrand de Reviers, Pierre Thiam.

SOMMAIRE du N° 96

Edition par email et tirage papier réservée aux seuls Adhérents et Sympathisants

En panne de transition écologique ? ..... P 1	Alors que la transition écologique est attaquée de toutes parts TotalEnergies maintient le cap…….....…. P 26
Quelques évènements importants ou significatifs concernant TotalEnergies depuis juillet 2025 ……..... P 2	Le Bonus ……..…… P 30
Les entreprises pétrolières et gazières face à la transition énergétique (épisode 18) ……...…….…….…….... P 18	AVAS – TotalEnergies : Bureau et CA ……....…. P 31
Les malheurs d'Ørsted (ex-Dong) dans l'éolien offshore ou les difficultés de la transition énergétique ..... P 22	Bulletin d'adhésion 2025 ..... P 31

Si vous ne l'avez déjà fait …

Pensez à renouveler votre adhésion à l'AVAS pour 2025,

ou : Rejoignez-nous !

La cotisation annuelle est de 20 € ; la cotisation de soutien est de 40 € ou plus.

Nous vous remercions par avance de votre fidélité et de votre contribution.

✂ _ .

BULLETIN D'ADHESION 2025

AVAS, Association **V**olontaire des **A**ctionnaires **S**alariés et **A**nciens **S**alariés de TotalEnergies

NOM : ..... PRENOM ……..……
Adresse : ……..
Téléphone fixe : ……..… Portable : ..……..
e-mail : …… @ ……
Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS pour ma cotisation 2025 - Date ……..
Cotisation de base : **20 €** ☐ ou Cotisation de soutien : **40 €** ☐ - Signature ➔➔

A renvoyer à : AVAS TotalEnergies, Tour Michelet – Bureau A 1225
24 Cours Michelet - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

e-mail : avas.total@gmail.com
site Internet : esop-avas.org
Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39